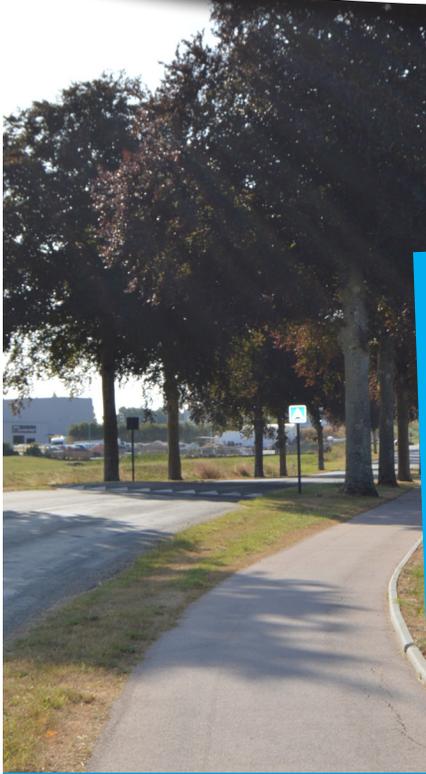




Bulletin **BROONS** Communal

2019



SOMMAIRE

Le mot du Maire p. 2

■ INFORMATIONS MUNICIPALES :

L'aire de loisirs la Planchette p. 4

L'aménagement du centre-ville p. 5

L'acquisition d'une statue p. 5

L'acquisition de nouvelles
décorations de Noël p. 6

Le label village étape p. 6

Voirie communale p. 8

L'assainissement p. 10

Les complexes sportifs p. 11

L'église St-Pierre p. 12

La communication, améliorer
l'information au citoyen p. 13

L'urbanisme p. 14

Evolution des finances
communales p. 16

Personnel communal p. 23

■ VIE SCOLAIRE :

Ecole publique Louise Briand p. 25

Ecole privée Saint-Joseph p. 26

APE école Louise Briand p. 27

Amicale laïque de Broons p. 27

APE école Saint-Joseph p. 28

La vie périscolaire p. 29

■ VIE SOCIALE

La vie sociale p. 31

■ VIE INTERCOMMUNALE

La vie intercommunale p. 33

■ INFORMATIONS DIVERSES

SNCF et Maison de
Services au Public p. 37

■ VIE ASSOCIATIVE :

Comité des fêtes p. 39

Comité de jumelage
Broons / Neufahrn i Nb p. 40

Association Echanges
Broons-Châteauneuf de Randon p. 41

Association des Anciens
Combattants p. 42

Association Alcool Assistance p. 42

Association pour le don de sang p. 43

Association Cant'on trotte p. 44

OISCL p. 45

Le club de l'amitié de Broons p. 46

Association 10 doigts pour demain p. 46

Association de l'artistique pour tous p. 47

Association tous ensemble
pour Broons p. 47

Association ADOM p. 48

Basket ball BC Broons p. 49

Amicale cyclotourisme de Broons p. 51

Judo club intercommunal Trémeur p. 51

Football ASBT p. 52

Handball HBC Pays de Broons p. 53

Moto-club de Broons p. 53

Tennis club de Broons p. 54

Liste des associations de la commune p. 55

Renseignements pratiques p. 56

Le mot du Maire

■ Voilà maintenant presque trois ans que Serge Rouxel m'a transmis le flambeau. Lors du précédent bulletin, il avait fait le point sur les deux premières années du mandat. Il me revient dans celui-ci de vous rappeler les événements et les réalisations les plus marquantes qui ont jalonné ces trois dernières années. Leur développement vous en sera donné ci-après.

Dans l'ensemble, nous avons rempli nos engagements et dans certains cas nous sommes allés bien au-delà. Il ne s'agit pas pour autant de faire de l'autosatisfaction. Certains dossiers sont encore dans les cartons et même si des études sont engagées, leur complexité nécessite beaucoup de temps. Je pense par exemple à la destinée de l'ancien collège.

Nous avons à cœur de redynamiser notre commune sur son attractivité, par son développement économique et commercial.

Les 3 km de voies douces réalisés favorisent les liaisons intra-communales. Elles apportent un confort, une grande sécurité aux piétons et aux cyclistes avec un intérêt certain pour les utilisateurs du transport ferroviaire en nombre croissant.

L'obtention du Label « Village Etape » en 2018 fut un grand pas qui va permettre d'augmenter sensiblement la fréquentation de notre commune avec un impact commercial non négligeable. De nouveaux espaces commerciaux en centre-ville témoignent de ce renouveau. La création d'un petit marché le vendredi soir va également dans ce sens.

Cette même année, s'est terminé le raccordement en assainissement, du côté ouest, absolument nécessaire à l'extension communale.

L'année 2019 verra l'aboutissement de gros travaux, avec l'achèvement de la mairie, enfin, pourrait-on dire, ainsi que le nouveau camping et son aire de camping-cars. Elle verra aussi les débuts des aménagements de la place du Dr Laurent, la rue de Plumaugat et la rue du Dr Girard. De son côté, la salle de tennis prend forme et le chantier n'a pas pris de retard.



Denis LAGUITTON,
Maire de Broons

La visite surprise du Président de la République restera certainement dans les annales Broonaises, l'un des événements les plus marquants de l'année 2019. Il faut cependant y ajouter pour nous Broonais, le retour d'une nouvelle statue représentant notre célèbre Connétable. Sa posture originale va, certes, faire s'agiter les langues, mais l'essentiel n'est-il pas qu'on en parle ?

Je l'ai déjà évoqué, le développement de Broons passe aussi par une ouverture commerciale et associative qu'elle soit culturelle ou sportive.

Nos décisions en matière d'investissement témoignent de cette évidence et s'il est une chose primordiale qui a toujours animé l'esprit des différents conseils depuis quelques décennies, c'est de rester les pieds sur terre et ne pas entreprendre des projets hasardeux qui puissent obérer les finances communales. C'est pour cette raison que nous n'avons pas eu recours à l'emprunt depuis plus de vingt ans mais peut-être serait-il dommage aujourd'hui de ne pas profiter des taux bancaires très avantageux.

Ce mandat a vu l'apparition de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) et le rapprochement avec Dinan Agglomération.

Il faudra encore du temps pour en voir le côté positif, car la perte de certaines compétences ressemble aujourd'hui à une diminution des services et nous le déplorons.



Si vous le permettez j'aimerais dans ce mot du maire évoquer les « maux du maire ».

Ainsi, en ce qui concerne la propreté des rues, il faudra je le crains s'habituer à voir nos sols quelque peu enherbés, ce qui n'interdit pas à chacun de nettoyer devant chez lui.

Depuis la suppression des sacs jaunes, le dossier déchets n'est pas le moindre de nos soucis. Nous aurions souhaité qu'ils soient remplacés par des containers individuels mais, malgré notre insistance, l'agglomération n'envisage pas l'opération dans un délai raisonnable. Il faudra faire preuve de patience. En attendant, je fais appel à votre civisme pour mettre les déchets dans les colonnes adéquates et ne pas faire de dépôts sauvages.

J'en profite pour remercier les services techniques et leur nouveau responsable ainsi que les services administratifs pour leur implication au service de la population.

Je n'oublie pas les membres du CCAS et le personnel de l'EHPAD Michel Larmarche pour leur professionnalisme au service des plus fragiles. Pour faciliter leur action, un bâtiment pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et l'accueil de leur famille est actuellement en construction. De plus, des acquisitions foncières récentes viendront améliorer le cadre et la fonctionnalité de l'établissement

lorsqu'elles seront aménagées.

Signalons aussi la très bonne tenue de notre restaurant scolaire, régulièrement cité en exemple, pour ses

choix de produits locaux de qualité et sa maîtrise pour éviter le gaspillage alimentaire.

Je remercie toutes les associations et tous leurs bénévoles qui sont étroitement liés à l'accueil et à l'animation de notre cité.

L'équipe municipale va encore œuvrer pour améliorer votre quotidien et votre cadre de vie. Toutes les réalisations sont le résultat d'un travail collectif et les élus n'ont pas ménagé leurs efforts, avec pour objectifs : l'intérêt général et l'attractivité de Broons.

Voilà pour cette introduction, je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin communal. J'en profite pour saluer les nouveaux habitants qui vont y trouver des informations précieuses.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Le Maire, **Denis LAGUITON**



Les projets réalisés et en cours

L'AIRE DE LOISIRS DE LA PLANCHETTE



■ Espace de loisirs, cette zone bénéficie régulièrement de travaux afin d'améliorer sans cesse les balades, les jeux et la convivialité.

En 2018, la commune a mis en place un parcours sportif/santé autour du plan d'eau.

Il s'agit d'un itinéraire en plein air, ponctué de plusieurs arrêts correspondant à différents exercices physiques. Il s'effectue en courant ou en marchant et permet de travailler le renforcement musculaire et l'entretien des capacités cardiaques.

Le parcours est gratuit et ouvert à tous et permet à chacun, seul ou en groupe, de suivre de manière originale et ludique les recommandations de santé publique qui préconisent 30 minutes d'activité physique quotidienne.

A la Planchette, quatre zones ont été établies pour implanter différents équipements.



En outre, afin d'offrir un nouveau service aux usagers de l'aire de

loisirs, la commune a acquis un bloc sanitaire comprenant des toilettes accessibles aux personnes en situation de handicap, un urinoir et un local technique.



Il s'agit de toilettes sèches à séparation des matières avec lombricompostage.

Toujours en 2018, la commune a acquis une nouvelle structure de jeux pour les petits dans l'espace 0-6 ans.



En effet, cet endroit étant très fréquenté par les parents et leurs enfants, ainsi que par les assistantes maternelles et les enfants qu'elles ont en garde, la commune a rénové les jeux et a implanté un château fort au blason de Bertrand Du Guesclin.

En 2019, la commune va aména-

ger une aire de services pour camping-cars et un camping. Il s'agit d'un engagement de la commune vis-à-vis de l'Etat dans le cadre du label « Village Etape ».

Le projet occupe une surface de 4 800 m² avec 21 parcelles pour le camping, dont 3 réservées pour les caravanes « grand confort » (disposant des réseaux sur la parcelle), et 7 emplacements pour les camping-cars avec une aire de vidange.

L'esprit de l'aménagement se veut « champêtre » avec une végétation simple à entretenir et colorée. La démarche est écoresponsable.

En outre, les allées du camping seront en terre-pierre donc perméables ; un plus dans la gestion des eaux pluviales par rapport à la Loi sur l'Eau.

L'entrée du site sera contrôlée par une borne de paiement qui donnera un code d'accès au camping et au bloc sanitaire.

Ainsi, le camping sera ouvert 24h/24 et 7 jours/7.

Le coût de ce chantier s'élève à environ 540 000 € TTC.

L'aire de loisirs de la Planchette continue donc de se développer, avec l'objectif de diversifier les loisirs, afin de répondre aux besoins des Broonais et de nos hôtes de passage.



L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

La Mairie

■ Comme évoqué lors du dernier bulletin communal, la Mairie actuelle a été construite en 1859 et a fait l'objet d'une première extension en 1991.

C'est l'atelier d'architecture GAUTIER-GUILLOUX de Rennes qui a conçu le projet actuel.



Le bâtiment doit être opérationnel pour cet automne.

En parallèle de ces travaux, les élus municipaux ont souhaité qu'un épi de faitage équestre représentant le Connétable de France, Bertrand Du Guesclin, orne la toiture de la mairie.

Cette œuvre a été réalisée par Monsieur Louis Dein, de l'atelier de poterie «La Levrette» à Yvignac-la-Tour.



La Mairie, vue du parvis pendant le marché du vendredi soir



Salle d'honneur de la Mairie (salle du Conseil Municipal et des mariages)

L'ACQUISITION D'UNE STATUE

■ Au cours des dernières années, bon nombre d'administrés ont indiqué aux élus municipaux leur regret par rapport à l'absence de statue de Bertrand Du Guesclin, Connétable de France et originaire de la commune.

En outre, lors des échanges effectués avec la commune de Châteauneuf-de-Randon (lieu de la mort de Bertrand Du Guesclin), ses habitants étaient surpris par l'absence de statue.

Pour y remédier, en 2017, Monsieur le Maire a souhaité mettre en place une commission communale du patrimoine.

Les élus municipaux de cette commission ont souhaité rendre hommage au Connétable de France, qui a marqué l'histoire de la France, en privilégiant l'acquisition d'une statue sur pied.

Pour information, la commune avait déjà implanté une statue de Bertrand Du Guesclin en pierre de tuffeau (d'Anjou) (offerte par la ville de Dinan) sur la Place Du Guesclin, inaugurée en présence de Théodore Botrel en 1902.



Dans les années 1970, la collectivité avait décidé de la remplacer par une statue en granit, qui, malheureusement, a été dynamitée quelques mois après son installation par le Front de Libération de la Bretagne (FLB).



Depuis, aucune statue du Connétable de France n'avait été implantée.

Le 09 juillet 2018, le Conseil Municipal a décidé, à une large majorité, de retenir l'atelier Berthaud pour la réalisation de la statue grâce à son intention artistique qui se veut originale.

Par ailleurs, après plusieurs réunions et différentes simulations d'implantation de la statue sur la Place Du Guesclin, les élus municipaux ont approuvé le positionnement de la statue Du Guesclin au niveau de la fontaine sur le parvis afin de marquer le centre de la

Place Du Guesclin.

Le 13 juillet 2019 (date anniversaire de sa mort), la commune a inauguré la nouvelle statue représentant le Connétable de France, Bertrand Du Guesclin.



L'ACQUISITION DE NOUVELLES DÉCORATIONS DE NOËL

■ En janvier 2017, les élus municipaux, à l'unanimité, ont souhaité que l'ensemble des décorations soit revu pour les fêtes de Noël suivantes afin d'avoir une harmonie dans les motifs et les couleurs.



En 2018, la commune a poursuivi ses investissements dans les décorations de Noël de la Place Du Guesclin.

Les retours sont plutôt encourageants et la municipalité espère que ces décorations plaisent aux Broonais et aux visiteurs.

LE LABEL VILLAGE ÉTAPE

La candidature au label Village Étape »

■ Le 18 juin 2015, à l'initiative de la municipalité, une réunion a rassemblé une partie des élus Broonais, des représentants de la communauté de communes, les représentants des commerçants ainsi qu'un responsable de la Chambre de Commerce pour réfléchir au devenir du commerce local et envisager, si possible, des solutions.

Au conseil municipal du 7 juillet suivant, le Maire, Serge Rouxel, a évoqué cette réunion destinée à réfléchir sur l'avenir de la commune et son attractivité...

Très vite, il a été décidé d'établir un calendrier de travail et de créer un Comité de Pilotage (CoPil) constitué d'élus et de commerçants.

Dès le premier CoPil, le 15 octobre 2015, l'idée de relancer le Label « Village étape » a fait l'unanimité pour accentuer l'attractivité communale à partir de la RN12.

Novembre 2015 a vu les premiers

contacts avec les représentants Village Etape suivis en mars 2016 par la visite de ses ambassadrices.

En mai 2016, le principe de candidature a été accepté par la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIRO), mais pour des raisons de programmations financières, d'autres communes étant candidates avant la nôtre, Broons n'a pu postuler qu'en 2018.

L'année 2017 a donc été, entre autres, consacrée à peaufiner le projet.

Un des critères exigés pour l'attribution du Label est l'hébergement hôtelier.

C'est pourquoi, la proximité avec la commune de Trémeur, qui a participé à la démarche, a été bénéfique, grâce à l'existence de l'Hôtel des Dineux à moins de 5 km du centre-ville de Broons.

En mars 2018, la commune, représentée par le Maire, Denis Laguitton, a présenté le dossier à la Commission de Candidature du label « Village Etape » à Paris, au Ministère de la Transition

écologique et solidaire.

Enfin, le 05 juin 2018, le Préfet des Côtes d'Armor a signé la convention octroyant le label « Village Etape » à Broons.

Depuis, des panneaux sont visibles sur la RN12.

Pour Broons, comme pour bien d'autres communes, le salut réside dans la dynamique du tissu économique et commercial.

Il faudra être vigilant et mettre tout en œuvre pour que l'accueil des visiteurs soit et reste à la hauteur des ambitions de la commune.

Visite d'Emmanuel Macron en Côtes d'Armor le mercredi 3 avril 2019 : Broons, Village Etape pour le cortège présidentiel

■ C'est à St Brieuc, que se tenaient les premières assises des Maires de Bretagne le mercredi 3 avril 2019. Pas moins de 600 élus bretons étaient présents pour restituer au Chef de l'État le travail mené sur les 4 thèmes du grand débat (la transition écologique ; la fiscalité et les dépenses publiques ; la démocratie et la ci-

toyenneté ; l'organisation de l'Etat et des services publics).

Le chef de l'État est arrivé vers 11h15 au Palais des Congrès. Après avoir écouté la restitution des préconisations des Maires de la région, Emmanuel Macron a pris la parole. Vers 14h30, la photographie officielle et la Marseillaise ont clôturé ces premières assises.

Entre Saint-Brieuc et Bruz, le Président s'est arrêté à Broons pour déjeuner.

L'équipe du restaurant le « Midi Vin » a été surprise et heureuse d'accueillir le Chef de l'État accompagné de Richard Ferrand, Président de l'Assemblée Nationale, d'Hervé Berville député de la circonscription et Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne,

Tout comme les habitants, c'est lors de l'arrivée du cortège présidentiel à Broons que Denis Laguitton, Maire de la commune, a eu connaissance de la venue d'Emmanuel Macron. « *C'est un privilège d'avoir accueilli la délégation du Président de la République dans notre commune. En plus*



d'être labellisée Village étape l'été dernier, Broons est une vraie petite ville à la campagne. De nombreux services de qualité sont accessibles avec une vraie dynamique commerciale. L'accès direct à la RN 12 est également un vrai atout, c'est peut-être ce point qui nous a valu l'honneur de la pause déjeuner de notre Président à Broons » indique Denis Laguitton.

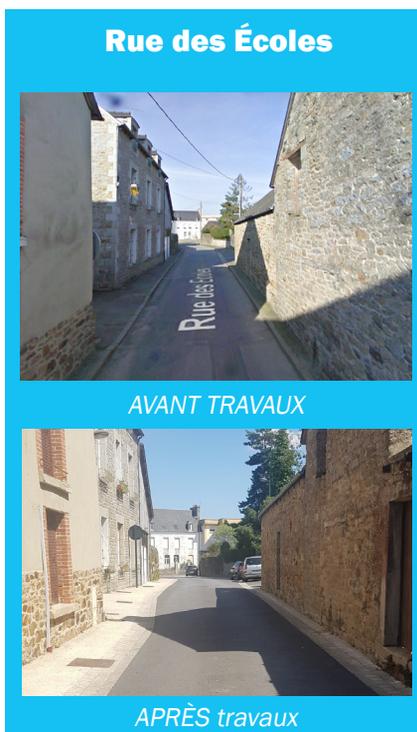
À la suite de cette petite halte gourmande, Emmanuel Macron est allé saluer et échanger avec les quelques Broonais qui l'attendaient à l'extérieur du restaurant. Vers 17h, le Chef de l'État a repris la route et quitté Broons pour se rendre à Bruz, où siège la Direction Générale de l'Armement - Maîtrise de l'Information.

VOIRIE COMMUNALE

■ Depuis plusieurs années, la commune s'est impliquée dans la lutte contre l'insécurité routière. Elle mène donc une politique de sécurisation des différents usages des voies publiques (piétons, cyclistes, etc...).

Ainsi, à chaque projet d'aménagement, la commune se fixe trois objectifs à atteindre :

1. La sécurité routière (grâce à



des dispositifs permettant de réduire la vitesse des véhicules) et le déplacement des piétons et des cyclistes.

2. L'embellissement de l'ensemble à aménager, notamment de la Place du Docteur Laurent.

3. L'accessibilité.

Aménagement de la rue des Ecoles

■ Le projet d'aménagement de la rue des Ecoles était inscrit dans le programme budgétaire 2017.

En effet, cette rue permet de diluer le flux des poids lourds dans la rue de la Barrière et d'empêcher leur croisement dans sa partie agglomérée.

Les services départementaux en charge de la voirie ont alerté la commune sur l'état de la chaussée car celle-ci n'était pas structurée pour accueillir un tel trafic. C'est pourquoi, il convenait d'effectuer ces travaux.

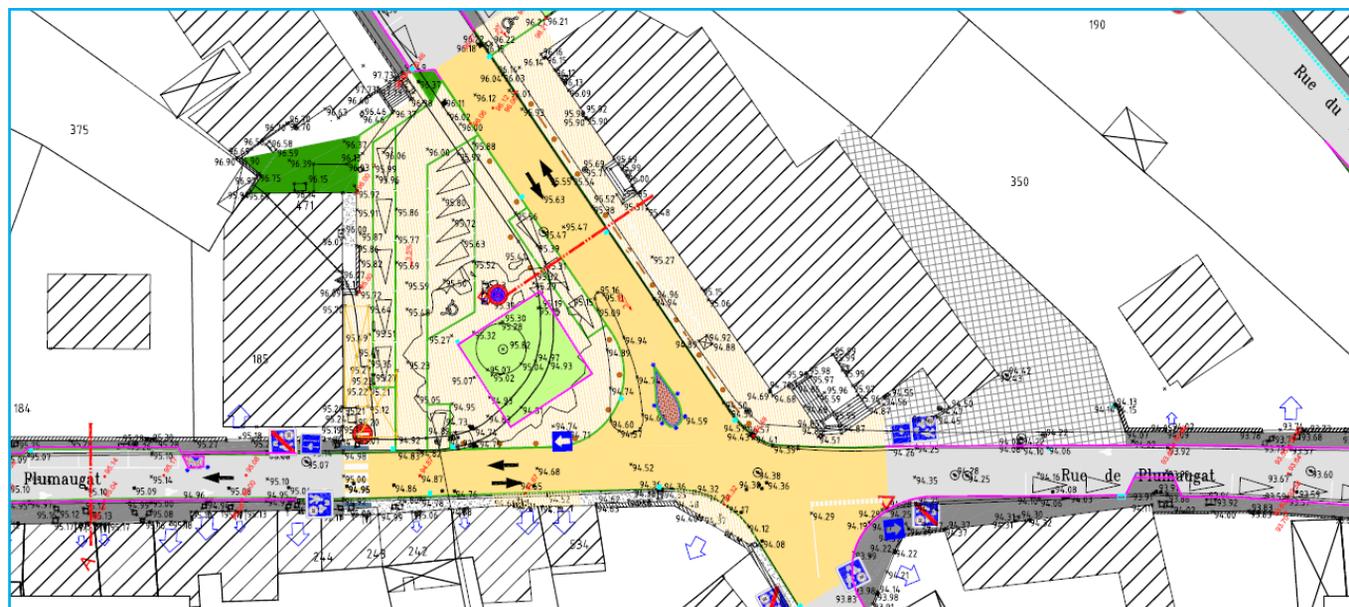
En outre, l'aménagement de la rue des Ecoles a été effectué à la suite des travaux réalisés rue de la Croix Plate et rue de la Barrière.

Le coût de ce chantier s'élève à environ 126 000 € TTC. Il a été entièrement autofinancé par la commune.

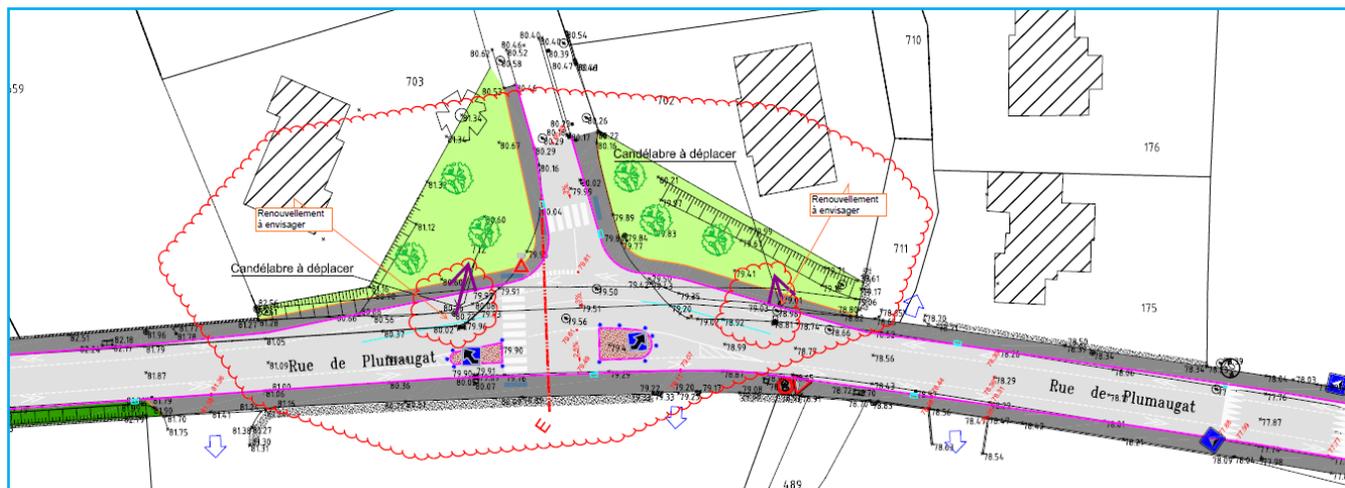
Aménagement des rues de Plumaugat, Albert Girard, Notre Dame et de la Place du Docteur Laurent

■ S'agissant du secteur de la Place du Docteur Laurent (salle des fêtes), il est prévu de la traiter avec un plateau sans bordure et avec un seul revêtement en enrobé hydro-décapé.

Le seul marqueur de la Place sera l'arbre existant, auquel il faut don-



Place du Docteur Laurent



Carrefour rue de Plumaugat/rue des Iris

ner de l'espace au sol pour respirer et éviter les problèmes racinaires actuels sur la voirie.

L'ensemble du stationnement sera réalisé avec des clous de voirie et du mobilier urbain amovible pour faciliter l'organisation de manifestations.

L'objectif est de signaler le moins possible les voies de circulation pour réduire la vitesse des véhicules et symboliser la Place.

S'agissant du secteur du collège Notre Dame, il est prévu d'instaurer dans la rue Notre Dame, une double voie à sens unique (avec séparateur), l'une pour les cars scolaires, l'autre, pour les véhicules.

Pour permettre une meilleure visibilité pour les véhicules sortant de la rue Notre Dame et pour réduire la vitesse des véhicules dans la descente de la rue de Plumaugat, la règle de la priorité à droite sera instaurée.

S'agissant du secteur de la rue des Iris, le carrefour va être aménagé pour réduire la vitesse des véhicules, avec un léger dévoiement et une sécurisation des passages piétons et cyclistes.

Sur l'ensemble du projet, il était impossible de matérialiser une piste cyclable entièrement sécurisée. En effet, la voie n'est pas assez large.

En revanche, il sera mis en place un « chaucidou » (chaussée sans mar-

quage axial, dont les lignes de rives sont rapprochées de son axe) : l'ensemble de la voie a une largeur de 6,20 m, avec deux pistes cyclables de 1 m de large. Les véhicules pourront rouler sur la piste cyclable en respectant le code de la route. L'objectif est de matérialiser un espace dédié aux cyclistes pour mieux les protéger.

Le coût de ce chantier s'élèvera à environ 700 000 € TTC. Pour l'es-

sentiel, il sera autofinancé par la commune.

Effacements des réseaux aériens de câbles électriques et téléphoniques

■ Depuis 2003, la commune, poursuivant sa politique de mise en valeur du cadre de vie, réalise un programme annuel d'effacement des réseaux aériens, avec une maîtrise d'ouvrage déléguée au Syndicat

Rue Bertrand Milon



AVANT TRAVAUX



APRÈS travaux

Route de Rennes



AVANT TRAVAUX



APRÈS travaux

Départementale d'Énergie (SDE). En effet, c'est à la commune qu'il incombe de procéder à ces travaux d'enfouissement de tous les réseaux souples (basse tension, éclairage public, téléphone).

En outre, l'opération s'accompagne d'une rénovation complète de l'éclairage public, permettant de le rendre plus performant avec une consommation énergétique optimisée.

Depuis 2017, les travaux d'effacement des réseaux ont concerné la rue du Puits, la rue Bertrand Milon, la rue Jeanne de Malemain, le lieu-dit « La Métairie Neuve » (pour le téléphone), la rue du Pilaga et la route de Rennes.

En 2019, ils concernent la rue de Launay et le bas de la rue des Rameaux.

Création d'une liaison douce entre le lotissement du Lattay et le centre-ville

■ En 2018, la commune a lancé les travaux d'aménagement de la liaison douce sur la RD712, dite route de Rennes, entre le

Liaison douce



AVANT TRAVAUX



APRÈS travaux

lotissement du Lattay et la rue du Chemin Vert.

Pour respecter ses objectifs, la commune a aménagé un itinéraire piéton-vélo, large de 2,5 mètres le long de la RD712.

Ensuite, concernant la réduction de la vitesse des véhicules, trois plateaux ont été installés, le premier à l'entrée de l'agglomération (Lattay), le deuxième avant la courbe arrivant au carrefour de la rue du Levant et le troisième au niveau du passage piéton entre la rue de la Noé Derval et la voie verte menant à la rue du Fief.

Ainsi, la voie verte est le lien/jonction entre cette voie douce et la voie douce créée entre la zone du Pilaga et la gare de Broons.

Le coût de ce chantier s'élève à environ 292 000 € TTC. Il a été entièrement autofinancé par la commune.

L'ASSAINISSEMENT

■ Le réseau d'assainissement collectif ou « tout à l'égout » permet de traiter les eaux usées de l'agglomération de Broons. Ces eaux usées sont évacuées dans le réseau avant d'être dépolluées dans la station d'épuration puis rejetées dans les cours d'eau.

Pour préserver ces cours d'eau, les équipements d'assainisse-



Carte représentant les zones de raccordement au réseau des eaux usées.



Vue du projet de la salle de tennis.

ment doivent être performants.

Comme évoqué dans le dernier bulletin communal, la commune a lancé en 2016 les études pour réaliser les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif sur le versant ouest de la commune, à savoir, les rues du Puits, du Vieux Chemin, Jeanne de Malemain, des Rameaux et de la Métairie Neuve.

En outre, ces travaux permettent à la commune de s'étendre sur son versant ouest et ainsi, de rééquilibrer le développement urbain.

Les travaux, réalisés par l'entreprise SATEC, ont démarré en octobre 2017 et ont été achevés au cours du premier semestre 2018.

Le coût de ce chantier s'élève à environ 448 000 € TTC. Pour l'essentiel, il a été autofinancé par la commune.

LES COMPLEXES SPORTIFS

Salle de tennis à la Planchette

■ Depuis le début du mandat électoral, la commune de Broons est confrontée à une forte demande d'équipements sportifs par les multiples associations communales.

En effet, Broons accueille un nombre important de sportifs car c'est la seule collectivité à disposer de salles omnisports sur l'ancien territoire communautaire (les

9 communes du Pays de Du Guesclin). Par voie de conséquence, elle est aussi la seule à assumer les charges...

En avril 2016, Monsieur ROUXEL (ancien Maire) a organisé une réunion avec les associations concernées pour analyser leurs besoins en matière d'équipements sportifs.

En ce qui concerne le tennis, le président de l'association, Monsieur DESCHAMPS, a attiré l'attention des élus sur les facteurs limitant les projets futurs de développement du club. Selon lui, ces facteurs sont liés principalement à une salle sous dimensionnée et mal adaptée à la pratique de ce sport.

L'effectif de l'association oscille actuellement entre 135 et 150 licenciés. Sur les 18 équipes engagées en championnat, certaines sont parfois obligées de jouer, à l'extérieur dans une autre commune, leur match dit « à domicile ».

Pour Messieurs DESCHAMPS et PICAULT (entraîneur), la création d'une salle de tennis avec deux courts couverts répond à leur problématique propre, permet de libérer la salle de la Planchette et supprime les créneaux horaires occupés dans les autres salles omnisports de la commune.

En ce qui concerne le handball, la présidente de l'association, Madame EON, a souhaité bénéficier de plus de créneaux à la salle du Chalet pour augmenter le nombre de séances d'entraînement et dé-

velopper l'école de handball pour les enfants, à Broons. En effet, la salle que ceux-ci occupent à Caulnes, de temps à autre, ne leur sera plus mise à disposition.

En ce qui concerne le basketball, le président de l'association, Monsieur AVRIL, a demandé que le gymnase du collège Jean Monnet soit réservé uniquement à ce sport. De plus, l'association aurait besoin d'un local de stockage et d'un « club house ». En outre, il a signalé que le club de basket, qui compte seulement 5 années d'existence, est classé, au regard du nombre de licenciés, 8ème sur 55 clubs dans les Côtes d'Armor.

Tous les participants à la réunion se sont accordés sur le fait que la création d'une salle de tennis avec deux courts couverts permettrait de dégager des créneaux pour les autres sports (handball et basket-ball) et d'avoir une utilisation mutualisée de la salle de la Planchette.

C'est pourquoi, lors de sa séance du 11 octobre 2016, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le projet de construction d'une salle de tennis avec deux courts et des équipements annexes (deux courts extérieurs, etc).

Ce projet solutionnerait les problèmes d'occupation des salles sportives pour l'ensemble des associations.

Ainsi, le 16 mai 2017, le Conseil Municipal a attribué un marché de maîtrise d'œuvre au cabinet MICHOT ARCHITECTES de Rennes (35).



Complexe sportif au chalet

Un avant-projet pour la construction d'une salle de tennis avec deux courts couverts, deux courts extérieurs et des équipements annexes a été présenté au Conseil Municipal, le 05 décembre 2017.

L'équipement sera entièrement accessible et utilisable pour les personnes en situation de handicap. Il disposera de deux vestiaires avec des douches, des sanitaires, un club-house, un bureau, des locaux de rangements du matériel sportif, de ménage... et des gradins (64 places).

Le projet a beaucoup été discuté en amont avec les élus de la commission Travaux et de la commission Sports et certains membres de l'association de Tennis de Broons.

En outre, le projet a évolué au fur et à mesure et des compromis ont été trouvés, notamment sur l'organisation du bâtiment, l'orientation des terrains et la mise en place de gradins.

Par ailleurs, seuls les espaces annexes seront chauffés (vestiaires, douches, club house...) via l'énergie « Gaz ». En revanche, la salle sera fortement isolée, notamment dans le cadre des

réglementations thermiques.

La surface totale du bâtiment est de 1 638 m².

Le chantier devrait s'achever au début de l'année 2020 et son coût s'élève à environ 1 650 000 € HT.

L'ensemble des élus a estimé que la somme était importante mais l'outil proposé est essentiel pour Broons.

En effet, la commune dispose d'associations sportives dyna-

miques qui contribuent à son attractivité et à sa qualité de vie, et il faut veiller à leur pérennité.

Complexe sportif au Chalet

■ Afin de poursuivre les travaux de modernisation du complexe sportif au Chalet, la commune a réaménagé l'aire de stationnement devant la salle omnisports, notamment pour répondre aux normes d'accessibilité.

Par ailleurs, les douches sous la tribune pour le terrain de football ont été totalement rénovées.

Ainsi, en rendant ces installations fonctionnelles, la commune accompagne le club de football qui a récemment créé une équipe féminine.

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

■ L'église Saint-Pierre de Broons, reconstruite à la fin du XIXe siècle et bénie le 20 novembre 1898, est un ouvrage qui s'inspire du gothique de la première période. Son portail principal est surmonté d'une mosaïque exécutée par Isidore Odorico (père) intitulée « Le Père éternel ».



Mosaïque d'Isidore Odorico intitulée « Le Père éternel »

La commune a procédé à sa restauration en 2016

Par ailleurs, en 2017, la commune a entrepris le ravalement total de l'église qui présentait de nombreuses traces de verdure et risquait à terme de détériorer les façades.

En outre, en 2019, la commune a fait repeindre les bas-côtés intérieurs de l'église.

A l'avenir, un programme pluriannuel de rénovation des vitraux sera très certainement à mettre en place.

Tous ces travaux visent à entretenir régulièrement cet édifice communal et ne pas le laisser se délabrer.

Par ailleurs, pour aider nos navigateurs de la route amenés à fréquenter notre secteur, un totem avec une carte du centre-ville et de la campagne a été posé au coin du parking du « marché aux affaires ».

- En deuxième lieu, la refonte du Bulletin Communal de Broons (BIB). En effet, les mises en page et en forme ont été modernisées, notamment par de la couleur afin de dynamiser la lecture des informations.

Ce document a été revu lors du 500ème numéro paru en avril 2017.

- En dernier lieu, la création d'une page Facebook a été réalisée en 2018 grâce notamment au recrutement d'un apprenti pendant l'année scolaire 2018-2019.

Ainsi, toutes les actualités sont publiées sur cette page, qui permet de rendre accessible l'information à tous.



LA COMMUNICATION, AMÉLIORER L'INFORMATION AU CITOYEN

■ La municipalité a décidé de poursuivre la dynamisation de sa communication. C'est pourquoi, divers travaux ont été lancés :

- En premier lieu, la refonte de la signalétique en campagne (lieu-dit, direction), terminée en 2018, s'est traduite par le changement intégral des panneaux (couleur et police des caractères), lesquels ont été uniformisés pour donner une meilleure image de la commune.



L'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) :

■ Comme évoqué dans le précédent bulletin communal, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 rend obligatoire le transfert des PLU aux communautés de communes et communautés d'agglomération, dans un délai de trois ans, après sa publication, sauf opposition d'au moins un quart des communes membres représentant au moins 20% de la population.

Le PLUiH, élaboré par Dinan Agglomération depuis 2017, s'engage dans la dernière ligne droite. Le lundi 25 mars 2019, le Conseil Communautaire a adopté «l'arrêt de projet du PLUiH».

Il s'agit d'un règlement commun aux 64 communes de Dinan Agglomération. Il définit les grandes orientations en termes de développement du territoire pour les 10-15 ans à venir.

Ainsi, pour le territoire de Dinan Agglomération, les PLU communaux seront remplacés par un PLUi, applicable début 2020.

Pour ce faire, de nombreuses étapes ont été franchies :

En premier lieu, la collectivité a établi le diagnostic du territoire.

Il s'agit de la « photographie » du territoire. Le diagnostic identifie les atouts et les contraintes dans tous les domaines : patrimoine, habitat, économie, environnement, équipements, déplacements, paysages...

En deuxième lieu, l'intercommunalité a rédigé un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Ce document contient les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipements, d'urbanisme, de protection des espaces verts, des ressources en eau et de la Trame Verte et Bleue, ainsi que les orientations générales concernant l'habitat, les transports, les déplacements, les réseaux d'énergie, les communications, les équipements, le développement commercial et économique.

Il doit, en outre, fixer des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Le PADD est un document général, non modifiable une fois voté. Il décline en orientations stratégiques, les choix retenus par les élus pour le développement futur du territoire pour la période 2020-2032.

En troisième lieu, l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) a effectué une traduction réglementaire.

Le règlement traduit donc les orientations du PADD en déterminant « où et comment construire ? ». Ce sont les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Le texte est complété par une carte appelée « plan de zonage » qui subdivise le territoire en différents secteurs aux règles spécifiques (zones urbaines, zones naturelles, zones agricoles...)

En dernier lieu, il conviendra d'arrêter et de valider le projet de PLUi, tout en demandant l'avis des partenaires et de la population.

En effet, les personnes publiques

associées et les citoyens donnent leur avis une dernière fois.

Ensuite, Le Conseil Communautaire approuvera le projet et il deviendra opposable aux autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...).

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat sera applicable.

Les objectifs du document seront de :

► Traduire le projet de territoire et les différentes stratégies de l'agglomération (touristique, économique,...),

► Permettre l'harmonisation des règlements d'urbanisme communaux avec un document d'urbanisme intercommunal,

► Prendre en compte la diversité des identités territoriales de l'intercommunalité : littorale, rurale, agglomérée,... qui se traduira par une sectorisation du territoire au sein du PLUi,

► Intégrer le Programme Local de l'Habitat de Dinan Agglomération d'une durée de six ans, qui répondra aux enjeux :

- D'une véritable stratégie foncière en matière de développement urbain et de maîtrise de coûts,

- Du besoin en logement et en hébergement du parcours résidentiel des habitants du territoire, avec une attention particulière sur le littoral,

- De la diversité du territoire et des publics spécifiques,

- De la lutte contre la vacance et

la dégradation du bâti et à la rénovation,

- ▶ Intégrer un volet « déplacement » au PLUi pour une meilleure articulation entre les politiques sectorielles,
- ▶ Planifier, au-delà des frontières communales et maîtriser les secteurs d'urbanisation frontalière (secteurs d'urbanisation hors des bourgs et frontaliers entre plusieurs communes),
- ▶ Rendre compatible le PLUi avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Dinan, les lois Grenelle I et II et la loi Alur,
- ▶ Préserver et valoriser la Trame Verte et Bleue,
- ▶ Préserver les milieux naturels du territoire par une prise en compte de la sensibilité littorale et des continuités écologiques,
- ▶ Préserver l'activité agricole,
- ▶ Promouvoir le renouvellement urbain et la revitalisation des centres urbains et ruraux,
- ▶ Garantir la qualité urbaine, architecturale et paysagère, notamment sur les entrées de ville,
- ▶ Assurer la sauvegarde du patrimoine bâti remarquable,
- ▶ Inciter à la réhabilitation du bâti ancien et la rénovation énergétique,
- ▶ Permettre la revitalisation des centres bourgs sur le plan économique,
- ▶ Permettre l'accessibilité aux services publics,
- ▶ Prévenir les risques et nuisances de toute nature,
- ▶ Réduire les émissions de gaz à effet de serre, par un urbanisme durable,
- ▶ Mutualiser les moyens techniques et financiers.

LOTISSEMENT COMMUNAUX : UNE URBANISATION EN CROISSANCE

Le lotissement communal de Bellevue va bientôt afficher complet.

Sur les 26 lots proposés à la vente en 2015, 24 ont déjà trouvé preneur.

C'est pourquoi, la commune a mis en œuvre la voirie définitive du lotissement.

Cependant, afin de permettre à Dinan Agglomération de réaliser des travaux de rénovation du réseau d'eau potable sur la route de Lannay, la commune a reporté les travaux de voirie entre le lotissement de Bellevue et la rue de Lamballe (RD712).

Ces travaux de voirie devraient être réalisés entre le second semestre 2019 et le premier trimestre 2020.

Pour répondre à la demande de terrain à bâtir, la commune a lancé un nouveau projet de lotissement communal situé au lieu-dit l'Artilerie.

La commune disposait de ces terrains en réserve foncière.

Ce projet est nouveau pour Broons car il doit se conformer au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Ce sera le premier lotissement de la commune qui devra respecter les règles suivantes :

- ▶ Densité : 25 logements/hectare
- ▶ Logements sociaux : 20%
- ▶ Environnement : loi sur l'Eau (perméabilité des sols) et protection d'une haie bocagère.

Face à une obligation de densité plus forte qu'auparavant, le règlement de lotissement prévoira des zones de construction afin de ne pas pénaliser les premiers acquéreurs, notamment au niveau de l'apport solaire passif.

D'autres projets font l'objet d'une réflexion sur l'avenir de l'urbanisation.

En effet, la commune dispose de réserves foncières sur la route de Sévignac, ainsi qu'à proximité de la rue Bertrand Milon.

Celles-ci permettront, au besoin, de lancer de nouvelles viabilisations.

En parallèle à ces travaux d'urbanisation, depuis plusieurs années, la commune travaille sur la dynamisation du centre-ville. En effet, cet espace a des atouts :

- ▶ Une qualité du bâti offrant un potentiel d'évolution de l'habitat.
- ▶ Une structure urbaine cohérente, qui permet d'implanter des services de proximité, de proposer des cheminements cohérents et de créer des liens de voisinage.
- ▶ Un patrimoine paysager, historique et socio-culturel important.

C'est pourquoi, en lien avec le PLUi, la densification du centre-ville est un objectif primordial, notamment pour le dynamisme commercial de proximité, tout en répondant aux mutations sociologiques.



Voirie définitive du lotissement de Bellevue

Evolution des Finances Communales

au cours de la période 2016-2018

■ Afin d'effectuer la jonction avec la rétrospective des finances communales figurant dans le précédent bulletin d'information de 2016, nous avons pris l'option de vous décrire, de manière détaillée, la situation des finances communales sous la forme évolutive des comptes administratifs des années 2016 à 2018.

Comme en 2016, nous regarderons la situation financière de notre commune par rapport à d'autres communes de même strate (de 2 000 à 3 500 habitants).

Pour ne pas déroger à l'usage, l'étude financière sera limitée à l'exécution du budget principal, en faisant abstraction des budgets

annexes des lotissements ainsi que celui de l'eau et de l'assainissement. Pour ce dernier, il convient de mentionner que le transfert à l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal), c'est-à-dire à Dinan Agglomération, a été effectué au 1er janvier 2018. Cette obligation issue de la loi Notre a engendré des conséquences budgétaires importantes pour les finances de notre commune.

Vous trouverez, avant la conclusion, quelques commentaires sur les grandes lignes du budget 2019.

Cette présentation paraîtra peut-être un peu longue pour certains, un peu trop technique pour d'autres

mais pour tous les habitants, cette traduction comptable de l'action des élus au service de la population doit permettre de se faire sa propre opinion sur la gestion financière de la commune.

I - Compte Administratif - Section fonctionnement

1°) Evolution des dépenses de fonctionnement :

Le tableau n°1 mentionne dans sa partie inférieure, les montants annuels des dépenses regroupées dans les différents chapitres et, dans sa partie supérieure, leur traduction graphique.

1-1 Charges Générales :

Sous cette appellation, figurent essentiellement :

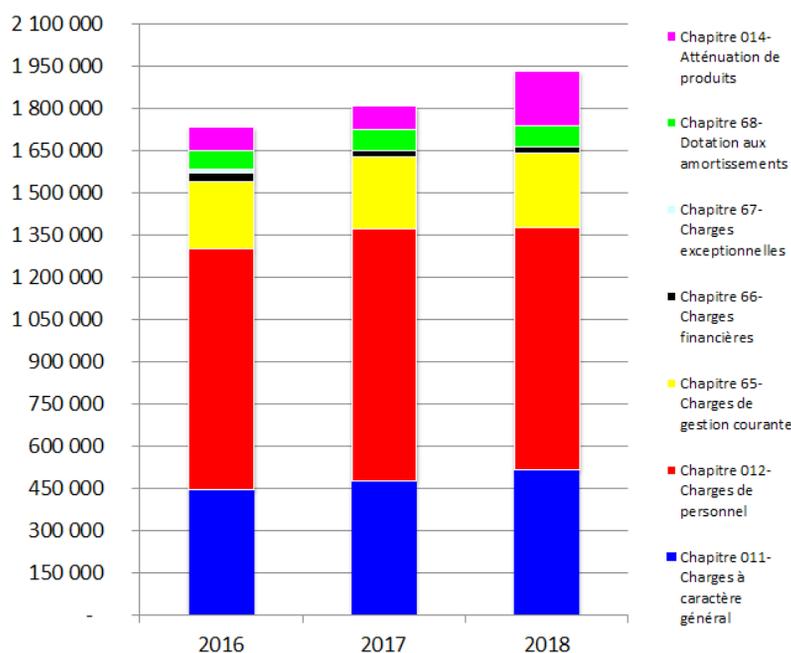
- Les fournitures d'énergie, d'entretien, de voirie et de petit équipement, ainsi que les fournitures administratives et scolaires.
- Les dépenses de prestations de services en provenance des entreprises, les dépenses d'entretien et de réparation (terrains, bâtiments, voies et réseaux, matériels divers), les primes d'assurance.
- Les taxes foncières sur les biens immobiliers communaux.

Si l'évolution, depuis 2016, est significative (+16%), il convient de la relativiser puisqu'elle est la même si on prend les données depuis 2014, date de démarrage du mandat en cours.

Les variations constatées au cours des trois dernières années s'expliquent notamment par :

- La reprise de la gestion de la salle

Tableau n°1 : Répartition et évolution des dépenses de fonctionnement



	2016	2017	2018
Chapitre 011 - Charges à caractère général	445 625,69	476 937,78	517 297,03
Chapitre 012 - Charges de personnel	857 810,58	897 486,44	861 477,17
Chapitre 65 - Charges de gestion courante	238 853,76	254 044,93	263 635,62
Chapitre 66 - Charges financières	28 950,59	25 316,27	21 753,62
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	15 788,51	-	2 618,17
Chapitre 68 - Dotation aux amortissements	66 040,54	72 526,62	74 000,00
Chapitre 014 - Atténuation de produits	82 056,00	82 320,00	192 976,00
Total des dépenses de fonctionnement	1 735 125,67	1 808 632,04	1 933 757,61

des fêtes à compter du 1er janvier 2018 alors qu'elle était réalisée auparavant par le Comité de Gestion du Foyer Rural, sous la forme associative. Ce transfert a engendré des nouvelles charges qui sont compensées, fort heureusement, par de nouvelles recettes de fonctionnement.

- Le transfert de l'instruction du droit des sols réalisée par Dinan Agglomération depuis le 1er janvier 2018.
- En outre, la collectivité n'a pas été exemptée des fortes hausses du tarif des énergies.

1-2 Charges de Personnel :

Elles sont représentées par les salaires bruts ainsi que par les charges sociales incombant à l'employeur et constituent la principale catégorie des dépenses de fonctionnement.

Au 31 décembre 2018, l'effectif des agents s'élevait, en équivalents temps plein, à 25,96 contre 24,62 au 31 décembre 2015. Il revient donc au niveau atteint au 31 décembre 2012 (25,94).

Outre les variations d'effectifs, d'autres éléments viennent chaque année accroître les charges de personnel (revalorisations indiciaires, avancements individuels de grade ou d'échelon, modifications du régime indemnitaire, hausse du taux de certaines charges sociales...). Pour affiner notre connaissance de

leur évolution, il convient aussi de retraiter les montants bruts pour tenir compte des atténuations de charges comptabilisées dans les recettes de fonctionnement et provenant de divers éléments

Une fois ceci effectué, l'analyse au titre des trois années étudiées permet de constater que les charges de personnel déduction faite des remboursements ont enregistré :

- tout d'abord une augmentation de 3,12% entre 2016 et 2017 liée principalement aux évolutions règlementaires (réforme Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) et astreintes du personnel administratif lors des 4 journées d'élection de 2017...).

- ensuite une augmentation de 6,77% entre 2017 et 2018. Bien évidemment, cette forte hausse interpelle. Elle est à mettre en lien avec le transfert obligatoire, lié à la loi Notre, de la compétence « eau et assainissement » vers l'Agglomération. Le non-transfert de l'équivalent d'un agent et demi vers l'agglomération a eu pour conséquence la suppression des remboursements des budgets annexes. Ainsi comme vous pouvez le constater dans le tableau, ceux-ci ont été ramenés à 0 € en 2018...

Par ailleurs, un nouveau responsable des services techniques a été recruté depuis le 1er septembre 2018.

Depuis 2014, en tenant compte de l'ensemble des éléments précités, l'augmentation constatée est de 12,57%, soit un accroissement annuel moyen de 2,51%. Cependant, il convient de rappeler que la mise en place de la réforme des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à partir de la rentrée de septembre 2014 a participé à l'évolution des dépenses de personnel.

1-3 Charges de gestion courante

Sous cet intitulé, sont regroupées notamment :

- les participations obligatoires à certains organismes (le contingent du service Départemental d'Incendie et de Secours [SDIS]). Il faut souligner que cette charge est transférée à Dinan Agglomération à compter du 1er janvier 2019 et que cette suppression s'accompagne d'une diminution des recettes perçues de la part de cette collectivité.
- la contribution au titre du contrat d'association de l'école primaire Saint Joseph (dotation OGEC)
- les subventions à diverses associations

Entre 2016 et 2018, l'augmentation de ces charges (environ +25 000 €) est principalement due aux évolutions de la contribution au SDIS (+ 7 000 €) et de la dotation versée à l'OGEC (+14 000 €).

1-4 Charges financières

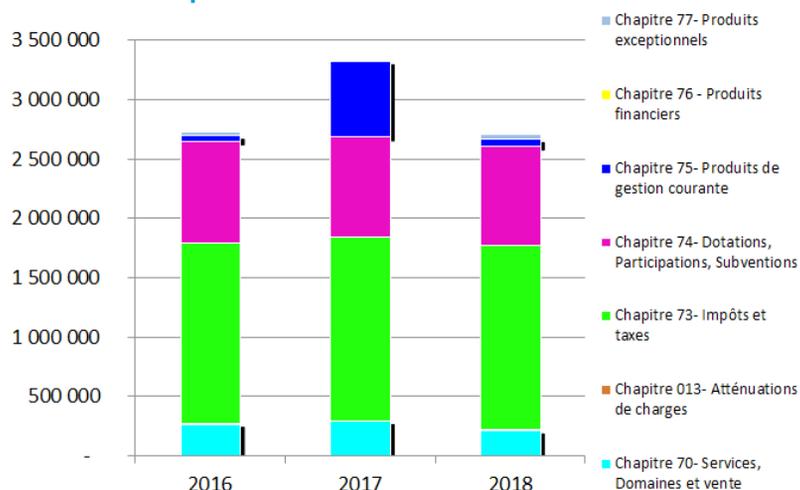
Elles sont constituées exclusivement par les intérêts sur les emprunts en cours, en diminution chaque année, puisqu'aucun nouvel emprunt n'a été réalisé depuis 2002. Depuis 2014, le montant payé est passé de 36 046 € à 21 753 €, soit -39,65 %.

1-5 Dotations aux amortissements

L'augmentation régulière constatée entre 2016 et 2018 provient de la poursuite de notre politique d'en-

Tableau n°2 Evolution des charges de personnel

	2016	2017	2018
Chapitre 012 - Charges de personnel	857 810,58	897 486,44	861 477,17
Chapitre 70 - Article 70841 : Mise à disposition de personnel aux budgets annexes	-74 710,23	-94 163,37	0,00
Chapitre 70 - Articles 70848 : Mise à disposition de personnel au CCAS	-7 635,00	-9 592,50	-7 033,95
Chapitre 013 : Remboursement sur rémunération du personnel (indemnités arrêts de maladie ou accidents de travail)	-9 857,68	-4 251,79	-11 513,84
Charges de personnel (Montant net)	765 607,67	789 478,78	842 929,38
Variations annuelles		+ 3,12%	+6,77%

Tableau n° 3 : Répartition et évolution des recettes de fonctionnement

	2016	2017	2018
Chapitre 70 - Services, Domaines et vente	267 090,62	291 218,98	211 291,03
Chapitre 013 - Atténuations de charges	9 857,68	4 251,79	11 513,84
Chapitre 73 - Impôts et taxes	1 521 060,85	1 549 304,68	1 554 252,69
Chapitre 74 - Dotations, Participations, Subventions	855 587,56	841 767,47	831 910,41
Chapitre 75 - Produits de gestion courante	45 080,35	641 754,23	62 223,41
Chapitre 76 - Produits financiers	3,21	3,60	4,80
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	26 651,64	3 986,21	38 720,75
Total des dépenses de fonctionnement	1 735 125,67	1 808 632,04	1 933 757,61

fouissement des câbles électriques et téléphoniques en agglomération participant à l'embellissement de notre commune.

Nous avons commencé les amortissements depuis l'exercice 2006 et le montant de la dotation va donc continuer à augmenter jusqu'en 2021 si des travaux d'effacement des réseaux continuent à être engagés dans les années qui viennent.

1-6 Atténuation de Produits

Dans cette rubrique, on retrouve principalement le « prélèvement en faveur du fonds national de garantie individuelle de la ressource (FNGIR) ». Ce dispositif est issu de la réforme fiscale qui a engendré la suppression de la taxe professionnelle depuis le 1er janvier 2010. L'objectif est d'assurer à chaque commune et à chaque EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale), la compensation des conséquences financières de cette réforme. Pendant une période fixée à 20 ans, cette ponction est censée compenser l'avantage que

certaines collectivités publiques, dont la nôtre, retirent de la réforme au détriment des autres.

Par ailleurs, en 2018, nous avons eu des charges non récurrentes liées au transfert du budget annexe eau et assainissement pour un montant global de 109 866 €.

2°) Evolution des recettes de fonctionnement :

Leur présentation chiffrée et graphique figure dans le tableau n° 3.

2-1 Produits des services et atténuations de charges

Ces deux chapitres regroupés sont constitués de diverses redevances de service public, notamment au titre de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire. S'y ajoutent, les refacturations au CCAS et aux budgets annexes déjà mentionnées. La forte baisse est due à la diminution de ces dernières.

2-2 Impôts et taxes

Ce chapitre se compose du produit des impôts locaux : taxe d'habita-

tion, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Depuis 2017 et jusqu'en 2019, les évolutions des taux d'imposition sur les trois taxes sont effectuées au sein du bloc communal (commune et intercommunalité) afin d'aboutir à une harmonisation fiscale des taux d'imposition communautaire qui seront alors identiques sur tout le territoire de Dinan Agglomération. Pour y arriver, il faut en passer par l'application de dispositions fiscales assez techniques.

L'objectif général est que la fusion soit neutre à la fois sur les ressources fiscales de l'ensemble des communes mais neutre également pour les contribuables.

Il convient de rappeler que les recettes issues de la fiscalité professionnelle sont perçues par Dinan Agglomération depuis le 1er janvier 2017. En contrepartie, la commune perçoit une attribution de compensation (AC) qui sauf cas exceptionnel, reste figée au fil des années, ce qui signifie, en quelque sorte, une perte de recettes pour la collectivité.

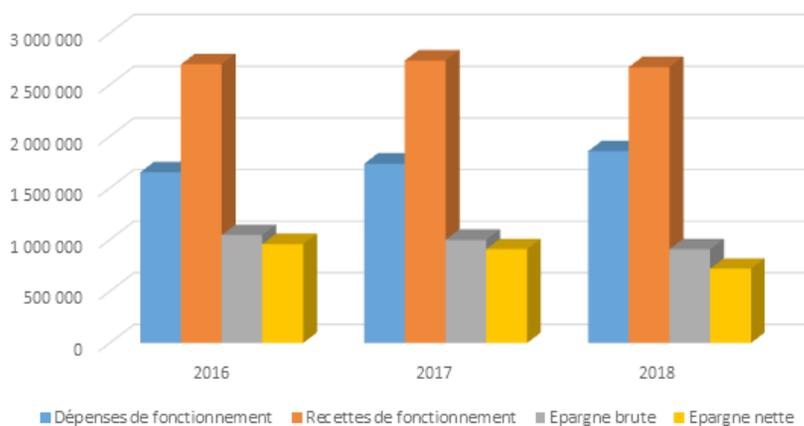
Les recettes fiscales baptisées « impôts et taxes » constituent la principale ressource pour faire face aux charges de fonctionnement de la commune.

2-3 Dotations-Participations

Sous cette appellation sont comptabilisées, presque exclusivement, les diverses ressources provenant des dotations et compensations versées par l'Etat.

Comme il en avait déjà été fait mention dans le bulletin d'information de 2016 et largement dans les médias ces dernières années, afin de tenir compte des contraintes budgétaires nationales, le gouvernement a diminué la dotation globale de fonc-

Tableau n°4 : Évolution des résultats du budget principal



tionnement des collectivités territoriales (Communes, Départements, Régions). Pour notre commune, la diminution constatée entre 2014 et 2018 s'établit à -9,33%.

2-4 produits de gestion courante

D'importance marginale par rapport aux ressources précédentes, ces produits comprennent principalement, les revenus des immeubles communaux et accessoirement, les excédents du budget annexe du camping.

Pour mémoire, à titre exceptionnel, ils avaient été largement gonflés en 2017, par le transfert de l'excédent du budget annexe eau et assainissement pour tenir compte notamment de l'avance faite par le budget principal lors de la création du budget annexe et des dernières dépenses à payer en 2018 à la suite du transfert de la compétence.

3°) Evolution des résultats de fonctionnement :

Le tableau n°4 met en évidence cette évolution en rapprochant pour la période considérée les dépenses et les recettes de fonctionnement, et en faisant apparaître l'excédent de chaque exercice appelé également «autofinancement brut».

Nous constatons que l'épargne brute moyenne des trois dernières années s'établit à 899 090 € contre 1 010 549 € sur la période 2013-2015 (en excluant l'ajout artificiel en 2017, même s'il est justifié budgétairement, de l'excédent du budget annexe eau et assainissement).

Il convient de rappeler que la surveillance attentive de l'évolution de ces ressources d'autofinancement ne doit pas se relâcher car leur niveau conditionne directement celui des dépenses d'investissement que

la commune peut raisonnablement engager.

L'examen des investissements réalisés au cours des trois dernières années va nous éclairer, à ce sujet.

II - Compte Administratif-Section Investissement

1°) Evolution des dépenses d'investissement :

Le tableau n°5 retrace cette évolution, par année budgétaire.

Comme indiqué dans le bulletin de l'année 2016, moins de dépenses d'investissements qu'habituellement avaient été réalisées en 2015 car le travail s'était concentré sur la réalisation d'études et de préparation pour les gros investissements des années suivantes, notamment ceux lancés en 2016 rue de la Barrière et des Sœurs Lemarchand ; terrain de football ; mise aux normes et accessibilité de la Mairie...

Sur les 11 dernières années, vous pouvez constater que 2018 a été l'année la plus importante (1 879 288 €) et que la moyenne annuelle s'établit à 1 162 003,5 €.

Depuis 2014, la moyenne annuelle s'établit à 1 333 291,70 € (hors budgets annexes campings et lotissement).

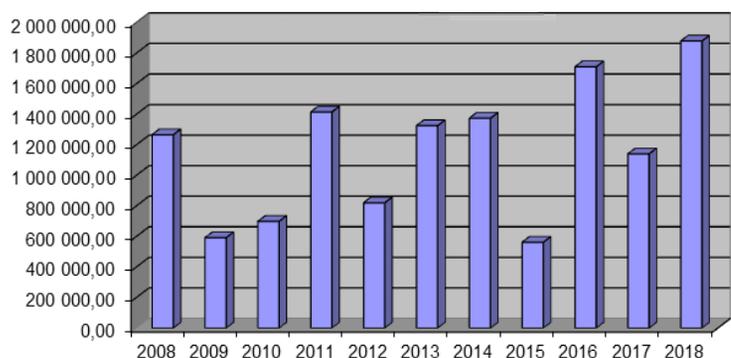
Leur large évocation dans l'article intitulé « Le mot du Maire », en préface du présent bulletin communal, me dispense d'y revenir.

2°) Evolution des recettes d'investissement :

Entre 2016 et 2018, les recettes d'investissement sont constituées par les excédents de fonctionnement capitalisés, complétés de l'amortissement des subventions d'équipement.

Le reste des recettes d'investissement se répartit, par ordre

Tableau n°5 : Investissements réalisés de 2008 à 2018



décroissant, entre le fonds de compensation de TVA (FCTVA) et les subventions publiques. Au fil des années, leur part diminue notablement et nous constatons une raréfaction des aides publiques.

S'agissant des investissements comptabilisés dans le budget général au titre des trois dernières années, aucun nouvel emprunt n'a été contracté pour leur financement. Celui-ci repose essentiellement sur l'emploi de nos excédents de fonctionnement.

3°) Evolution de l'endettement communal

Au 31 décembre 2018, le capital restant dû sur les quatre emprunts en cours s'élevait à 464 682 euros contre 822 416 euros au 31 décembre 2014.

Par le jeu des remboursements annuels et en l'absence de nouveaux emprunts, la commune a vu, depuis 2002, son endettement diminuer d'année en année.

III - Ratios d'équilibre financier

L'analyse des finances de la commune peut être illustrée à l'aide d'une batterie de ratios.

Ceux-ci sont certainement un peu techniques mais ils sont pour les élus, des outils d'aide à la gestion et à la décision. Nous avons besoin d'analyser périodiquement notre situation financière afin, d'une part, de nous assurer de notre capacité à honorer la totalité des engagements passés (marchés, emprunts...) et d'autre part, d'évaluer notre capacité à contracter de nouveaux engagements (notamment comme ce fut le cas en 2018 lorsque nous avons un programme d'investissement important).

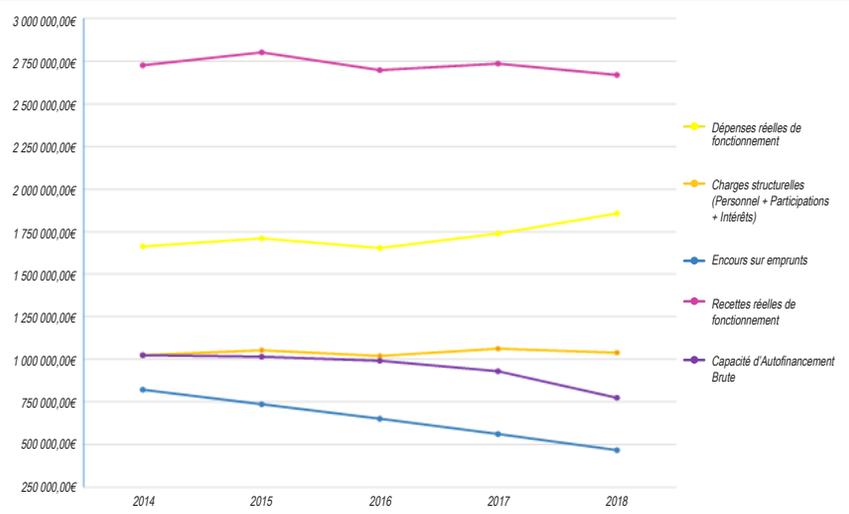
Dans le tableau annexe n°6 appa-

Tableau n°6 : Évolution des principaux indicateurs de bonne gestion prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales établis au vu des comptes administratifs

Indicateurs de bonne gestion	2016	2017	2018
Ratio de rigidité structurelle Seuil d'alerte = 0,65 pendant 2 ans			
Dépenses de personnel + contingents + charges d'intérêts	1 019 782	1 063 219	1 037 783
Recettes réelles de fonctionnement	2 698 680	2 735 550	2 671 196
TOTAL	0,38	0,39	0,39
Ratio de formation de la CAF nette Seuil d'alerte = 1 pendant 2 ans			
Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital	1 740 914	1 827 261	1 952 001
Recettes réelles de fonctionnement	2 698 680	2 735 550	2 671 196
TOTAL	0,64	0,67	0,73
Ratio de surendettement Seuil d'alerte = 1,21 pendant 2 ans			
Encours de la dette	650 699	559 544	464 682
Recettes réelles de fonctionnement	2 698 680	2 735 550	2 671 196
TOTAL	0,24	0,20	0,17

* : Hors chapitres 67, 68, 77, 78 et le reversement de l'excédent du budget annexe eau et assainissement en 2017.

Evolution comptable pour une analyse financière



raissent :

- Le ratio de « rigidité des charges structurelles » :

On mesure le poids des charges les plus rigides et difficilement compressibles (charges de personnel, contingents et participations obligatoires et frais financiers) dans le total des produits de fonctionnement [hors cessions]. Il permet de déterminer les marges de manœuvre de la collectivité pour réduire ses charges et dégager une capacité d'autofinancement brute plus importante.

Un ratio supérieur à 0,65 traduit la disproportion du poids de ces

charges par rapport aux produits et mesure la difficulté de rééquilibrage pour les réduire significativement et la faiblesse des marges de manœuvre budgétaires de la collectivité.

- Là aussi, pour notre commune, la situation est favorable.

- Le ratio de « formation de la capacité d'autofinancement net » :

On additionne les dépenses de fonctionnement et le montant du remboursement de la dette en capital que l'on compare aux recettes de fonctionnement.

Ce ratio mesure la capacité de la commune à rembourser le capital

des emprunts et à financer des investissements nouveaux à partir de l'autofinancement dégagé par les opérations de fonctionnement.

Un ratio supérieur à 1 pendant 2 années consécutives, signifie que la capacité d'autofinancement de la commune est soit négative, soit insuffisante pour financer le remboursement en capital de la dette.

Plus ce ratio se rapproche de 1 et plus la CAF nette se réduit.

Je rappelle que le CAF doit être prioritairement affectée au remboursement des emprunts.

- Le ratio « encours sur emprunts sur recettes de fonctionnement » :

Ce ratio permet d'apprécier la solvabilité de la commune, c'est-à-dire sa capacité à rembourser ses dettes financières à partir de ses produits de fonctionnement. Au-delà d'un coefficient de 1,50 l'endettement est jugé élevé.

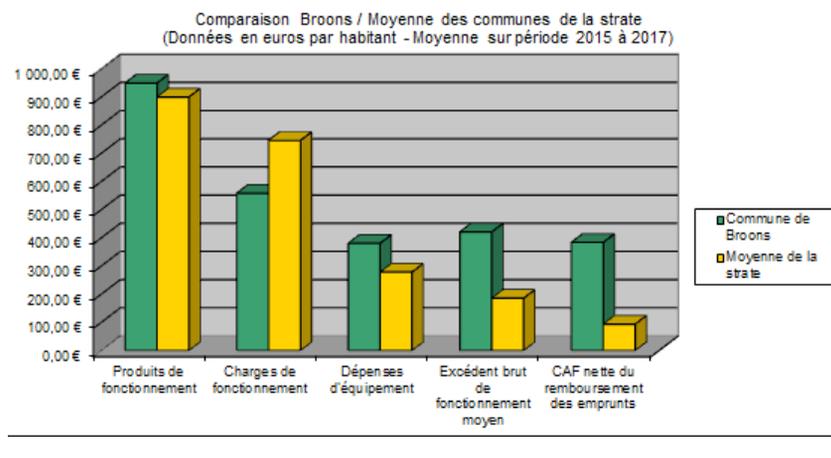
- Dans notre commune, vous voyez qu'il s'établit à 0,17. Si on le multiplie au nombre de mois que compte une année budgétaire, cela nous permet de voir que le montant de notre dette correspond à environ un peu plus de 2 mois de recettes de fonctionnement ($0,17 \times 12 \text{ mois} = 2,08 \text{ mois}$).

- Pour nous, encore une fois, la situation est favorable même si vous pouvez constater une dégradation progressive du fait d'un effet ciseau avec une augmentation des dépenses et une diminution des recettes de fonctionnement.

L'examen des trois ratios précédents montre qu'ils se situent tous largement en deçà des seuils d'alerte, ce qui traduit une structure équilibrée de nos finances communales.

Tableau n° 7 : Comparaison Broons / Moyenne des communes de la strate

(Données en euros par habitant)



IV – Comparaisons avec les autres communes de la même strate de population

La ville de BROONS qui compte 2 948 habitants selon la dernière estimation de l'INSEE appartient à la strate de population des communes de 2 000 à 3 500 habitants.

Le graphique ci-dessus a été élaboré à partir des données officielles issues du site internet « les comptes des communes » (<http://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales-communes>) mis en place par l'État et constitué à partir des données transmises par le Ministère des Finances Publiques.

Il s'agit pour nous de prouver en toute transparence que si Broons dépense pour l'amélioration continue du cadre de vie de ses habitants, les élus en charge de la commune sont attentifs à la gestion financière pour répondre à la confiance que les habitants leur ont portée en 2014.

Comme vous pouvez le constater :

- le montant par habitant moyen des produits de fonctionnement est légèrement supérieur pour la commune de Broons par rapport à celles de la strate. La différence se situe principalement au niveau

des charges de fonctionnement : là où le montant moyen par habitant pour les autres communes est de 746 €, celui de notre cité est inférieur d'environ 187 €. A noter toutefois que nous pouvons observer également ici que nos dépenses de fonctionnement ont augmenté puisque cet écart avec la moyenne entre 2012 et 2015 s'élevait à 230 €.

Notre excédent brut de fonctionnement reste nettement supérieur (421 € contre 186 €).

- si le montant moyen des dépenses d'équipement est supérieur à celui des autres communes (380 € contre 278 €), il convient de noter qu'en ce qui concerne les ressources de financement sur la période 2015 à 2017, la commune de BROONS n'a effectué aucun emprunt alors que pour les autres communes le financement de ces dépenses d'équipement s'est effectué en ayant recours à l'emprunt (198 € sur les 3 années concernées par notre étude). Ceci contribue à expliquer la différence entre l'encours de notre dette en capital au 31 décembre 2018 qui s'élevait à 188 € contre une moyenne de la strate de 562 €, ce qui représente un endettement par habitant près de 3 fois inférieur à celui de la moyenne des

autres communes de la strate.

Vous pourrez vous-même en déduire que la Capacité d'Autofinancement de BROONS est supérieure à celle des communes de même strate.

V - Examen succinct du budget primitif 2019 :

Le budget de fonctionnement 2019 de la commune a été établi, une nouvelle fois, sans augmentation des taux d'imposition.

Globalement et à éléments comparables, les recettes de fonctionnement anticipées pour 2019 sont attendues en baisse sensible par rapport à celles réalisées en 2018, de l'ordre de 3% et les dépenses de fonctionnement sont prévues en augmentation d'environ 5%.

En conséquence de ces évolutions prévisionnelles, le fonctionnement de l'exercice 2019 devrait générer un excédent de l'ordre de 750 000 €, soit une baisse d'environ ¼ par rapport à celui constaté entre 2014 et 2016. A ce montant, il convient d'incorporer l'excédent reporté déjà mentionné, pour une utilisation intégrale à l'autofinance-

ment notable d'un ambitieux programme d'investissements.

Effectivement, le budget d'investissement 2019, avec un montant de 4 500 000 euros, est très élevé et nous battons sur cet exercice, le record d'investissement de 2018. Parmi les opérations d'investissements importantes :

- Plusieurs d'entre elles sont terminées : restructuration et mise en accessibilité de la mairie, voirie définitive du lotissement de Bellevue, acquisition d'une nacelle et d'un broyeur d'accotements...

- Certaines sont à un stade bien avancé : travaux de voirie de la rue de Plumaugat et de la place du Dr Laurent, salle de tennis...

En outre, plusieurs acquisitions foncières ont été effectuées au cours des années 2018 et 2019 afin d'anticiper l'avenir pour le développement de notre commune dans les 10 prochaines années.

Je tiens à vous préciser que ce budget 2019 a été voté favorablement par les 23 membres du conseil municipal.



VI - Conclusion

Nous avons vu, au cours de notre examen rétrospectif du fonctionnement communal de la période 2016 à 2018, que nos excédents de gestion se tassaient par rapport à la période 2012 à 2015.

Depuis quelques années, nous constatons que les dépenses obligatoires ne cessent de croître alors que les recettes de fonctionnement sont en diminution quasi-constante.

Il faut être conscient que ceci aura inévitablement un impact sur le niveau des dépenses d'investissements qui pourra être réalisé lors des prochaines années.

Depuis 2014, nous avons réalisé de très gros investissements au niveau de la voirie (rue de la Croix plate, rue de la Barrière, rue de Plumaugat, avenue de la Libération...), des travaux de mise en accessibilité et de restructuration de la mairie, de la construction de la salle de tennis... et aussi beaucoup d'investissements plus faibles mais qui ajoutés les uns aux autres, représentent un montant extrêmement conséquent.

L'endettement par habitant sera faible à la fin de l'année 2019 (125 €) et nettement inférieur à la moyenne des communes faisant partie de la même strate de population.

Cependant, pour couvrir les nombreux investissements structurants, dans des domaines variés, au bénéfice de Broons et de ses habitants, la réalisation d'un emprunt sera prochainement nécessaire.

De plus, la période semble idéale pour emprunter du fait des faibles taux constatés.

En outre, en 2023, l'emprunt principal, encore en cours, sera totalement remboursé, ce qui laissera des possibilités supplémentaires d'investissement.

En 2016, j'écrivais que « la réalisation des nombreux projets que nous avons à mener tels que prévus dans notre programme électoral, pourra se faire de manière dynamique tout en veillant à préserver les finances de la commune ». Je crois que nous avons également tenu cette promesse !

L'Adjoint aux finances,
Ronan KERRIEN

Le personnel communal, une équipe à votre service

■ Le personnel communal assure au quotidien un service public de proximité et contribue à préserver et à embellir le cadre de vie des Broonais.

Au 1er janvier 2019, l'effectif global des agents municipaux s'établissait à 32 personnes pour une équivalence à temps plein à 25,50.

Depuis 2016, année du précédent bulletin, des changements sont intervenus dans tous les services municipaux, comme vous pouvez le constater sur les photographies ci-contre.

- En premier lieu, le service administratif a vu, pour l'année scolaire 2018-2019, le recrutement d'un apprenti en charge de la communication.

Mis à part ce recrutement exceptionnel, le nombre d'agents est resté stable.

- En deuxième lieu, concernant les services techniques, le recrutement de M. Frédéric REVAULT en qualité de responsable des services techniques.

A noter, en 2018, la reprise par la commune de la gestion de la salle des fêtes. Ainsi, il a fallu incorporer dans le service deux agents en charge de l'entretien des locaux, Mme Viviane HIREL et Mme Stéphanie LEVEQUE.

En outre, en 2018, la commune a dû transférer la compétence eau et



L'équipe administrative

assainissement à l'agglomération, y compris le personnel affecté à ce service, à savoir un agent M. Didier RAMARE.

Comme d'habitude, les services techniques continuent d'apporter leur concours à l'organisation de diverses manifestations associatives (feu d'artifice de la fête nationale, braderie estivale...), de contribuer au fleurissement de la commune et d'entretenir les bâtiments communaux.

Cependant, le développement communal et l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires obligent à passer plus de temps et plus régulièrement pour éliminer les mauvaises herbes.

Ainsi, il sera difficile de conserver un état des rues équivalent au pas-

sé sans grever les finances communales.

Il convient donc de remercier les personnes qui, de leur propre initiative, nettoient devant leur domicile.

- En troisième lieu, l'accueil périscolaire s'est vu confier, depuis septembre 2014, la mise en place des Temps d'Activité Périscolaires (TAP), dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Complémentaires du temps scolaire, les TAP permettent aux enfants de découvrir différents jeux, pratiques, activités manuelles ...

Ils sont encadrés par une équipe pédagogique composée d'agents communaux diplômés et dévoués.

- En quatrième lieu, le restaurant scolaire n'a pas vu de changement depuis le dernier bulletin.



L'équipe des ATSEM



L'équipe de l'accueil périscolaire



L'équipe du restaurant scolaire

Depuis 2016, le restaurant scolaire fait la guerre au gaspillage alimentaire. Une démarche qui porte largement ses fruits avec, en moyenne, 9 g par jour de déchets dans les assiettes jetés contre 150 à 200 g en moyenne en France.

Cette bonne gestion des denrées alimentaires a permis d'intégrer des produits issus de l'agriculture biologique dans les repas des enfants (16% de produits Bio, en valeur ; multiplié par 4 en 1 an), en plus des nombreuses denrées locales déjà introduites.



L'équipe TAP

Ainsi, les objectifs fixés par la Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (dite Loi EGALIM) seront largement tenus en 2022 pour Broons.

Il convient donc de remercier les agents pour leur implication et leur dévouement qui font de Broons un restaurant scolaire reconnu et réputé en Bretagne.

- En dernier lieu, au niveau de l'école primaire publique Louise

BRIAND, avec la diminution des effectifs, notamment à l'école maternelle, le nombre d'Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) est passé de 4 à 3.

En conclusion, l'action des agents communaux est guidée par l'accomplissement de services correspondant à un intérêt général des usagers.

En outre, nous nous efforçons d'adapter le service rendu à chacun afin de satisfaire les attentes.

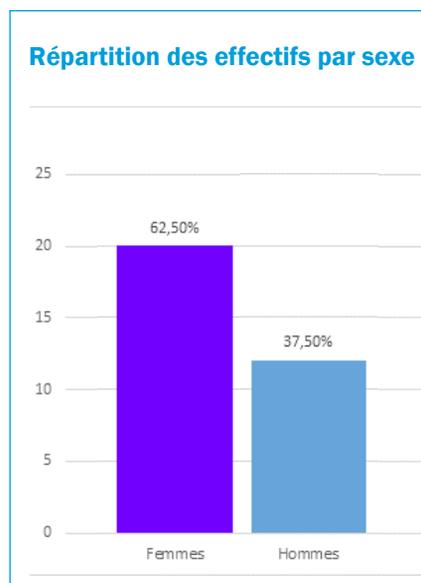
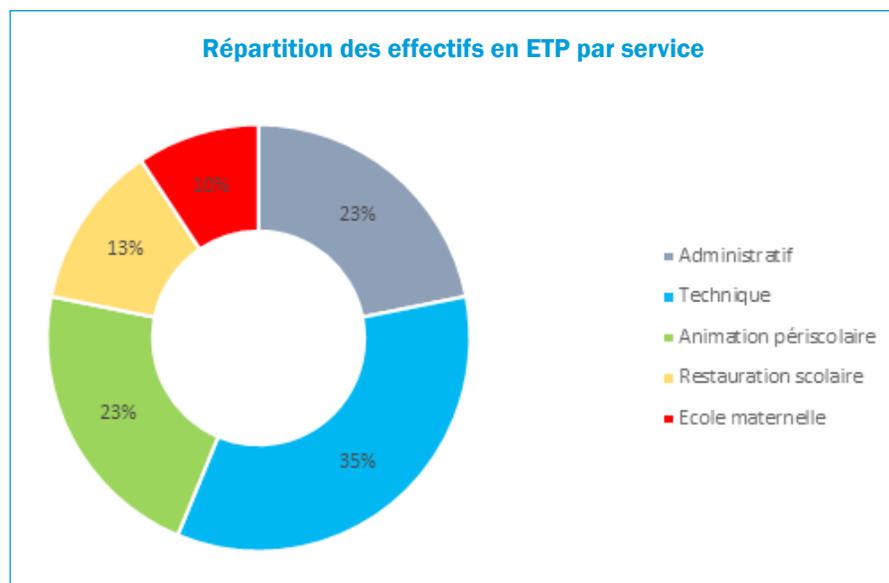
Je remercie donc tous les agents, et tout particulièrement les responsables des services, pour leur implication personnelle et leur disponibilité dans le cadre de leurs missions de service public.

Alexis LE CLERC,

Directeur général des services



L'équipe des services techniques



Ecole primaire publique Louise Briand

17, avenue de la Libération
22250 BROONS
Tél. 02 96 84 60 30

Directrice : A. Le Castrec

Décharge administrative :

Mercredi matin et jeudi

Nombre de classes : 9 classes

Nombre d'élèves : 210 élèves

11 enseignants

2 EVS/AVS

3 ATSEM

Accueil des cycles 1 :

rue de Rennes

Tél. 02 96 84 60 84

4 classes :

TPS-PS / TPS-MS / 2 GS-CP (matin)

Accueil des cycles 2 et 3

(du CP au CM2) :

avenue de la Libération

7 classes :

2 CP (après-midi) / 2 CE1-CE2

3 CM1-CM2

Les grands classiques

Le chant choral et les danses traditionnelles

Cette année encore, les élèves ont participé au spectacle de chant choral, qui s'est tenu le vendredi 1er mars 2019, une soirée qui nous a transportés autour du monde.

Le Fest-Noz a eu lieu le vendredi

26 avril 2019 à la salle des fêtes de Broons

Les élèves pratiquent de nombreuses activités sportives : vélo ; athlétisme ; hockey ; balle ovale ; gymnastique ; natation...

Des contes pour les cycles 1 et 2

On travaille les contes dès le plus jeune âge, en classe mais aussi lors de sorties scolaires : à Brocéliande pour les CE1 CE2, dans le bocage breton pour les GS-CP à la recherche des korrigans.

Du sport et de la prévention pour les cycles 3

Les apprentissages 2018-2019 des cycles 3 ont été axés sur le sport et la prévention.

Deux classes de CM1 CM2 ont fait du handball pendant une période afin de prolonger le travail qui avait été commencé pendant l'année scolaire 2018-2019.

Les CM1 ont été à Bétineuc faire de la voile pendant 4 jours.

Les CM2 ont été formés à l'utilisation d'internet et aux premiers secours.



Pour finir l'année 2018-2019, nous avons effectué une grande randonnée à vélo, fin d'un cycle débuté en CE1.

Les sorties, les spectacles et les rencontres sportives et musicales sont l'aboutissement d'un long travail mené en classe depuis le début de l'année scolaire 2018-2019.

Pour mener à bien tous ces projets, toutes ces initiatives, l'école a de nombreux partenaires (les parents d'élèves, les animateurs de l'OISCL...) et elle bénéficie de l'appui technique de la mairie et de l'appui financier de l'Association des Parents d'Elèves et de l'Amicale Laïque.



École primaire privée Saint-Joseph

Notre philosophie

Avec 151 élèves accueillis dans 6 « espaces-classes » en plein centre de Broons, notre établissement est une école à taille humaine.

C'est ce qui fait notre différence. Nous souhaitons en effet être le plus proche possible de nos élèves et de leurs parents. Le partenariat que nous mettons en place entre l'enfant qui nous est confié, son enseignante et ses parents est le garant de sa réussite scolaire et personnelle.

L'enfant est un être en devenir, l'éduquer ne consiste pas uniquement à lui apporter des connaissances nouvelles. C'est également l'aider à grandir, en comprenant qui il est et comment il se comporte. Rien de tel que la cour d'école et la confrontation avec d'autres enfants pour comprendre et apprendre le « vivre ensemble »

Voilà donc la tâche qui nous est confiée, à nous équipe éducative et à vous parents, permettre à chacun de nos élèves d'acquérir les savoirs, savoir-être et savoir-faire qui les aideront à devenir les adolescents de demain.

Pour y parvenir, nous travaillons beaucoup mais nous prenons aussi très souvent le temps de « sortir de



notre école et des apprentissages traditionnels » pour offrir à nos élèves la possibilité d'apprendre ailleurs et autrement.

Il sera alors temps pour nous de passer le relais au collège (étape que nous préparons activement dès le cycle 3 avec le collège Notre-Dame d'Espérance de Broons).

Nos + éducatifs

Trois rencontres par an pour un meilleur suivi des apprentissages : en septembre (réunion de rentrée avec tous les parents, en décembre et en juin (rencontre individuelle avec l'élève et ses parents). Objectifs : faire le point sur les acquis de l'enfant, l'aider à prendre conscience de ses forces et de ses difficultés, lui confier de nouveaux axes de progression.

Un suivi personnalisé tout au long

de l'année pour les élèves à besoins particuliers : élaboration de programmes particuliers de réussite éducative, travail en partenariat avec les professionnels chargés de l'enfant et ses parents (conseils, point d'avancement...).

Notre établissement est composé de deux espaces bien distincts :

Un espace « maternelle » avec 3 salles de classes et une grande salle de motricité/salle de sieste l'après-midi. Les élèves de maternelle disposent également de leur propre cour avec un jardin et un préau.

Un espace « élémentaire » avec 4 salles de classes, une cour et un préau.

Inscription :

Toute l'année, dès 2 ans, le tarif 2018-2019 était de 22 euros par mois (comprenant les frais de scolarité, les fournitures scolaires et l'assurance scolaire). Tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants.

4 jours de classe par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

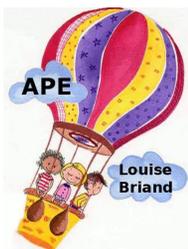
9h-12h/13h30-16h30 pour l'ensemble des élèves.



Les élèves de l'école Saint-Joseph avant le début de leur course dont l'objectif était de récolter des fonds pour l'association Vaincre La Mucoviscidose le 16 octobre 2018

11 bis rue de la Madeleine
22250 BROONS
02 96 84 60 71/07 84 19 96 97

Association des Parents d'Elèves de l'école Louise Briand



■ L'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école Louise Briand est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent à la vie de l'école en organisant des manifestations tout au long de l'année comme un marché de Noël début décembre, une fête de l'école avec un repas champêtre.

L'association a pour but d'apporter un soutien financier à l'équipe enseignante dans le cadre des différentes activités pédagogiques de tous les enfants de l'école, pour

que les familles ne supportent pas le coût de celles-ci.

Pour cette année scolaire 2019/2020, le bureau de l'APE est composé de :

- M^{me} Catherine LITWACK (présidente)
- M^{me} Jessica NEDELLEC (trésorière)
- M^{me} Sabrina LECUYER (secrétaire)

Entouré d'une équipe dynamique de membres actifs et aussi de parents présents aux différentes manifestations, avec le soutien ponctuel de l'équipe enseignante.

Pour que l'APE garde ce rôle clef au sein de l'école et de la commune, que faire en tant que parents d'un élève de l'école Louise Briand ?

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe dynamique et chaleureuse, en adhérant à l'association, en venant donner un peu de votre temps ponctuellement lors de différentes manifestations, chacun avec ses compétences et ses disponibilités. Il ne faut pas oublier que chaque manifestation aide NOS enfants dans leur épanouissement scolaire.



CONTACT

APE Louise Briand - 17 avenue de la Libération - 22250 BROONS
ape.louise.briand@gmail.com / 06 17 60 88 90

Amicale Laïque de Broons

■ L'Amicale Laïque de Broons est une association loi 1901, qui a été créée en 1947. Elle est affiliée à la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor.

Le rôle de l'association est de soutenir l'Ecole Publique. A ce titre, à la demande des parents d'élèves de l'époque, elle a créé et géré pendant 27 ans la garderie périscolaire des écoles publiques avant qu'un service municipal ne soit créé en 2012.

Elle organise aussi différentes manifestations chaque année pour collecter des fonds et participer au financement des activités extra-scolaires des élèves de l'école Louise BRIAND.

Cette année, ce sont trois lotos et une représentation théâtrale qui ont été programmés.

Le 23 février 2019, l'amicale a organisé, à l'école, une cérémonie pour la pose de la plaque commémorative en l'honneur de Madame Louise Briand, décédée quelques jours avant ses 100 ans.

L'amicale laïque a aussi contribué au développement d'activités sportives en créant successivement une section cyclo, vtt, handball et, plus récemment, basket-ball. Nous ne pouvons que nous féliciter du succès de ces activités qui sont complètement indépendantes.

Pendant de nombreuses années, l'Amicale avait également une section danses traditionnelles.

Depuis quelques années, l'Amicale organise à nouveau des voyages d'une ou deux journées qui sont ouverts à tous. Les adhérents de l'association bénéficient

bien sûr de tarifs préférentiels.

Cette année, des soirées jeux sont organisées à l'accueil périscolaire certains vendredis.

Les informations sont données dans le BIB.

Le bureau de l'Amicale Laïque, pour l'année 2018/2019, est composé de :

- **Président** : Pascal BOUILLON
- **Vice-président** : Hervé BRIEND
- **Trésorière** : Monique LEVREL
- **Trésorier adjoint** : Philippe LANGLAIS
- **Secrétaire** : Gilles GRAMOULLE
- **Secrétaire adjoint** : Bernard LE GUEVEL
- **Membres** : Marie Hélène BOTTREL, Brigitte LANGLAIS, Daniel BARBE, Michel BOUILLON, Daniel GUICHARD, Gérard PAUL.



Association des Parents d'Élèves de l'école Saint-Joseph

CONTACT

L'APEL
(Association des parents d'élèves)
de l'école Saint Joseph
11 rue de la madeleine
22250 BROONS

Présidente :

Aurore Guélou

Vice président :

Romain Delaroche

Trésorière :

Alicia Pilorget

Trésorière adjointe :

Lydie Gauthier

Secrétaire :

Marlène Baudrier

Secrétaire adjointe :

Vanessa Bouvier



rentrée, repas, galettes saucisses de fin d'année...) pour favoriser la rencontre et la création de liens entre parents.

L'argent recueilli à l'occasion de ces moments de convivialité et d'échanges sert à financer des projets pédagogiques.

Animer :

- C'est assurer et encourager l'animation au sein de l'école. Ceci se traduit par des actions concrètes telles que l'acquisition de matériels éducatifs ou ludiques, une contribution au financement de sorties pédagogiques et aux activités de l'école, telles que le Gouren ou le Cirque

- Organiser des événements, lotos, ventes de chocolats, tombolas, vide-greniers, repas à emporter,

collecte de cartouches d'encres et de journaux... pour récolter les fonds nécessaires.

Informier :

L'APEL Saint Joseph a créé sa page Facebook pour informer des manifestations.

L'APEL c'est un site Internet et des pôles d'information et de conseil au niveau départemental.

C'est un magazine bimestriel « Famille et Education ».

C'est une plateforme téléphonique nationale au 0810 255 255 pour tout renseignement, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, sur des sujets aussi divers que la scolarité, l'orientation, les loisirs ou les problèmes juridiques.



Rôle de l'APEL

L'APEL est constituée de parents bénévoles et a pour rôle de soutenir l'implication de tous les parents d'élèves dans la vie de l'école.

Elle assure le lien entre les parents et l'équipe pédagogique.

L'APEL est une association au service de l'école, des enfants, des parents et des enseignants. Elle organise des événements (pot de



La vie périscolaire

L'accueil périscolaire

La ville de Broons organise un accueil périscolaire à vocation éducative pour l'ensemble des enfants scolarisés en école primaire à Broons.

Cet accueil fait l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

C'est un lieu d'apprentissage de la vie dans une société multiculturelle où les enfants construisent le « vivre ensemble » et apprennent leurs droits et devoirs en respectant les principes de la laïcité.

L'accueil périscolaire doit être un espace de jeux et d'écoute pour les enfants, où ils évoluent en toute sécurité matérielle et affective sur des temps courts.

La structure est ouverte tous les jours d'école, le matin de 7h15 à 8h45 et le soir de 16h45 à 18h45. Le goûter est fourni par la commune.

L'équipe pédagogique possède les diplômes en lien avec l'animation (BAFA, CAP petite enfance...) et répond aux objectifs fixés dans le projet pédagogique.



Les temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Mis en place depuis septembre 2014, les TAP permettent aux enfants de l'école primaire de bénéficier d'activités ludiques et de découvertes autour de différents thèmes (sport, musique, environnement, culture, activités manuelles...).

Ces activités sont dispensées par une équipe pédagogique diplômée et par des intervenants extérieurs.

Les TAP favorisent l'épanouissement des enfants et permettent de pratiquer des activités peu connues (sophrologie, tir à l'arc, beat box...).

Elles se déroulent, les lundis et jeudis pour les maternels et les mardis et vendredis pour les élémentaires. Les activités changent

après chaque période de vacances scolaires.

L'accueil périscolaire doit être perçu comme un lieu d'écoute, d'accueil, de rencontre avec les autres enfants, de pratique d'activités, de création de projets, de repos dans un souci de respect de la sécurité affective des enfants qui lui sont confiés.



CONTACT

Accueil périscolaire
impasse de la Madeleine
22250 BROONS

Tél. : 02 96 41 11 87

Courriel : accueil.periscolaire@broons.fr

Responsable : Manuela PICARD

Horaires :

Tous les jours de l'école

Matin : 7h15 à 8h45

Soir : 16h45 à 18h45 (excepté le mercredi)



Activité pêche avec les enfants pendant les TAP.

■ Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, ainsi sur Broons, il gère :

- La Résidence Michel Lamarche, EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- 12 pavillons situés dans la zone du Chalet, les locataires sont principalement des personnes âgées ayant peu de ressources,
- L'organisation de la Banque Alimentaire : la distribution est réalisée les mercredis sur les semaines impaires, par des bénévoles. Le périmètre d'intervention est l'ancien canton de Broons, la distribution se passe sur Broons, à la Maison des Associations - rue du Bellouard.
- Des actions mutualisées permettant aux habitants de Broons, de bénéficier de tarifs préférentiels (complémentaire santé), mais aussi de proposer des conférences sur différentes thématiques.
- Les demandes d'admission au titre de l'aide sociale légale, à l'exception des aides relatives à l'aide sociale à l'enfance.

Le CCAS de Broons est géré par un conseil d'administration, qui est composé du Maire, qui en est le Président de droit, de membres élus issus du conseil municipal et de membres nommés.

La Résidence Michel Lamarche

La résidence Michel Lamarche est un EHPAD depuis le 1er janvier 2008.

L'établissement s'est donné pour



Vue arrière de l'EHPAD avec sa nouvelle extension (PASA).

mission d'accueillir la personne âgée et de l'accompagner tout au long de sa vie, dans le respect de sa dignité et dans la recherche de son bien-être au quotidien.

Les professionnels de la résidence œuvrent pour le maintien de l'autonomie et la stimulation et ceci dans tous les actes de la vie quotidienne.

La Résidence Michel Lamarche accueille 72 résidents permanents et 4 résidents en hébergement temporaire.

Une personne peut bénéficier de l'hébergement temporaire, sur un contrat d'une durée de 3 mois renouvelable une fois. Premier pas vers la collectivité, l'hébergement temporaire peut aussi servir à se reposer ou se ressourcer après une hospitalisation ou un changement dans l'état de santé, à rompre l'isolement, la solitude, à offrir un répit aux aidants familiaux ou offrir une transition avant d'entamer un projet de retour à domicile ou l'entrée dans une structure à titre permanent.

S'agissant des travaux, l'extension du bâtiment permettant la création d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) décidée par le Conseil d'Administration du CCAS et mise en œuvre par le propriétaire du bâtiment « Côtes d'Armor Habitat » a débuté en mai dernier et sera suivie par l'aménagement du parc situé à l'arrière du bâtiment.

Le PASA accueillera 14 résidents de l'EHPAD Michel Lamarche souffrant de troubles cognitifs et ou de

maladies neuro-dégénératives. Le PASA n'étant pas labellisé, il ne recevra pas de subvention pour le fonctionnement au quotidien, il devrait être ouvert 2 à 3 jours par semaine. Il sera situé au rez de chaussée du bâtiment, le 1er étage sera composé d'un salon de coiffure et de beauté ainsi que d'une pièce permettant aux résidents de recevoir leurs familles.

Le bâtiment devrait être terminé pour mars 2020.

Dans le même temps, la structure va changer l'un des ascenseurs et va procéder à des changements concernant la partie accueil.

Enfin, le bâtiment côté route va être complètement clôturé afin d'apporter une sécurité aux résidents, qui pourront utiliser le parc comme un lieu de promenade et d'activité.

L'accueil de la Résidence Michel Lamarche est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17 heures.

Par ailleurs, l'établissement met au service des résidents, la compétence du personnel et s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer une belle vie, dans un environnement sécurisant.

Véritable lieu de vie au service des personnes âgées dépendantes, ce sont 46 personnes qui œuvrent au quotidien pour le bien-être des résidents soit 43.74 équivalents temps plein (hors remplacements de congés annuels, maladie et formations). Les personnels titulaires sont fonctionnaires territoriaux.

Les services



Une partie de l'équipe de restauration / cuisine.



Service entretien des locaux



Service lingerie



Service animation



Service administratif

Les différentes compétences permettent d'offrir une qualité d'accompagnement.

Le service de restauration

La cuisine de tradition est réalisée sur place, pour les résidents mais aussi pour les personnes à domicile via le



Une partie de l'équipe soignante

portage, qui est assuré par l'Association Services et Aide à Domicile (ASAD) Mené Rance. L'équipe de restauration est encadrée par Chantal MEHOUS. Une diététicienne intervient dans l'établissement afin d'adapter les régimes et valider les menus.

Le service entretien des locaux

Julien Chesnais assure l'entretien global de l'établissement.

Le service lingerie

Edwige Aubry assure la gestion du linge des résidents, ainsi que les tenues du personnel.

Le service soins

L'équipe soignante pluridisciplinaire qui est composée d'infirmiers, d'une psychologue, d'un ergothérapeute, d'aides-soignantes, d'agents sociaux, assure les soins et l'hygiène des résidents. Elle adapte sa prestation en fonction des besoins de la personne et ceci 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

La référente qualité et les référentes d'étages, s'assurent que les différents protocoles et procédures soient connus et mis en application.

Le service animation

Donner de la vie aux jours et non des jours à la vie, tel est le projet d'animation de la Résidence, le service prend appui sur le projet de vie personnalisé et propose des activités en lien direct avec les attentes et les souhaits de tous les résidents.

Valentine Taunay met en œuvre également le projet global avec les assistantes de soins en gérontologie, ces dernières s'adressent plus particulièrement aux personnes présentant des troubles cognitifs.

Le service administratif

Béatrice Herment Directrice du CCAS et de l'Ehpad assure la gestion globale de l'établissement.

Marina Roullin assistante de direction et Ginette Tertre secrétaire, vous accueillent du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Elles assurent la gestion administrative et comptable en lien avec tous les services de l'établissement.

L'association « les amis de la Résidence Michel Lamarche »

L'association a pour objet de valoriser, d'enrichir et de promouvoir la vie des résidents dans et à l'extérieur de l'EH-PAD, en complémentarité des familles, des proches, des professionnels et des associations partenaires, dans le respect du projet d'établissement et des orientations du Conseil d'Administration du CCAS de BROONS.

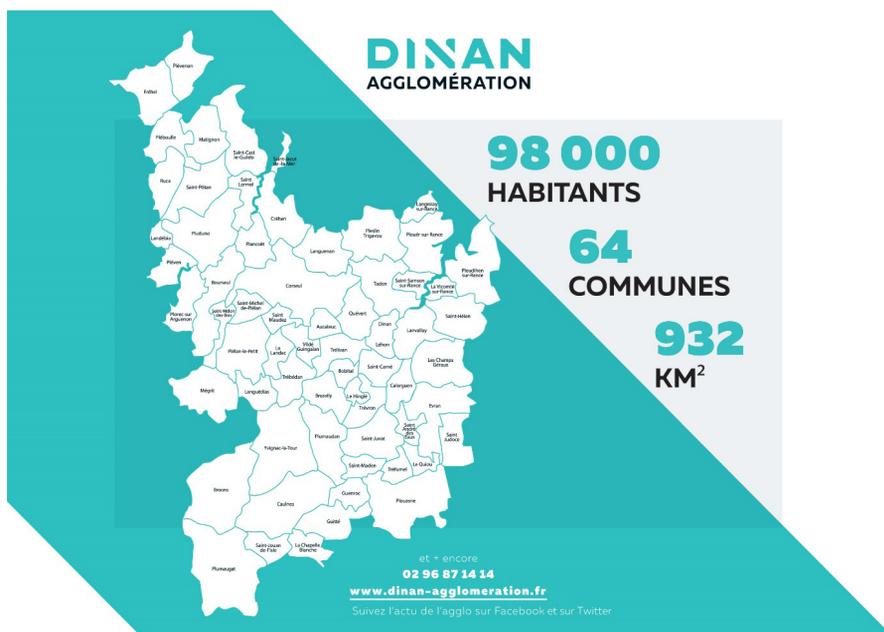
L'association permet de créer du lien, mais aussi d'offrir aux résidents des sorties, des spectacles, du matériel pour les activités. La collecte des journaux, des publicités, l'organisation d'un vide grenier permettent de récolter des fonds indispensables à la continuité de l'association.

Le dernier vide grenier a eu lieu le dimanche 23 juin 2019.

Par ailleurs, les bénévoles sont les bienvenus et peuvent s'adresser à la Résidence pour plus de renseignements.



La vie intercommunale



■ Dinan Agglomération est une communauté d'agglomération française, créée au 1er janvier 2017 et située dans le département des Côtes-d'Armor et la région Bretagne.

La communauté d'agglomération est formée par fusion de trois intercommunalités – la communauté de communes Plancoët-Plélan, la communauté de communes du Pays de Caulnes et Dinan communauté – étendue à trois communes issues de la communauté de communes du Pays de Du Guesclin (Broons, Mégrit et Yvignac-la-Tour), sept communes issues de la communauté de communes du Pays de Matignon (Matignon, Fréhel, Plébouille, Plévenon, Ruca, Saint-Cast-le-Guildo et Saint-Pôtan) et trois communes issues de la Communauté de communes Rance - Frémur (Langrolay-sur-Rance, Pleslin-Trigavou et Plouër-sur-Rance).

• Multi-accueil La Ribambelle - Broons

Fonctionnement

Le multi-accueil de Broons est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Il dispose de 24 places destinées aux enfants de deux mois et demi à 4 ans (dérogation jusqu'à 6 ans pour les enfants en situation de handicap).

Équipe

La responsable, Claire Helbert (puéricultrice), vous accueille au sein d'une équipe composée de 9 professionnels :

- une infirmière puéricultrice
- une éducatrice de jeunes enfants
- trois auxiliaires de puériculture
- trois agents de la petite enfance
- un agent de service

Projet

Les professionnelles ont pour objectifs de répondre aux besoins des enfants, favoriser leur développement, leur éveil, veiller à leur santé et à leur sécurité affective et physique.



La structure dispose de deux unités de vie (composées chacune d'une salle de vie, salle de change, trois dortoirs), d'une salle de motricité, d'une salle de repas et d'un espace de jeux extérieur.

• Relais Parents Assistants

CONTACT

Multi-accueil La Ribambelle - Broons
Lotissement du Chalet, 13 rue
Charles Sangar - 22250 BROONS
Tél. : 02 96 84 67 10

E-mail : multiaccueil.laribambelle@dinan-agglomeration.fr

Horaires d'ouverture :

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

Maternels (RPAM) - Secteur Broons/Caulnes

Fonctionnement



11 communes sont rattachées à l'antenne Relais du secteur Broons/Caulnes : Guenroc, Guitté, La Chapelle Blanche, Mégrit, Plumaudan, Plumaugat, St-Jouan, St-Maden et Yvignac-la-Tour.

Solène FLEURY, animatrice du relais parents assistants maternels vous accueille sur des sites les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (17h00 le vendredi) :

A Broons : les lundis et jeudis à la maison de l'enfance «la Ribambelle», 13 rue Charles Sangar,

A Caulnes : les mardis et vendredis à la maison intercommunale, 10 rue de la Ville Chérel.

Le Relais propose des animations itinérantes, il est donc préférable

de contacter l'animatrice par téléphone ou par mail afin de s'assurer de sa présence.

En dehors de ces plages horaires il est également possible de prendre rendez-vous.

CONTACT

RPAM Broons - secteur Broons Caulnes
Maison de l'enfance La Ribambelle
13, rue Charles Sangan - 22250 BROONS
E-mail : rpam.broonscaulnes@dinan-agglomeration.fr

Horaires d'ouverture :
Permanence à Broons :
Lundi et jeudi

• Médiathèque de l'Hirondelle à Broons

L'Hirondelle vous propose des milliers de documents : livres, revues, CD, DVD à découvrir sur place ou à emprunter au gré de vos envies.

Pour rester connecté, elle met à votre disposition des postes informatiques, tablettes, liseuses et un accès wifi.

Pour flâner, découvrir, échanger, rêver... l'équipe de L'Hirondelle vous accompagne et vous invite dans son espace détente ainsi qu'à ses nombreuses animations à Broons, Eréac, Lanrelas ou Mégrit.

La lecture et la consultation sur place des documents sont libres et gratuites pour tous.

La médiathèque organise des animations régulièrement autour de la lecture.

Inscription

L'inscription permet d'emprunter des documents et d'accéder à l'espace multimédia sur l'ensemble des médiathèques du réseau. Pour obtenir une carte, il suffit de remplir une fiche d'inscription et de régler le montant correspon-

dant à l'abonnement souhaité. L'abonnement est valable un an à compter de la date d'inscription.

Tarifs annuels

Adultes : 8€.

Enfants (-18ans) : Gratuit

Autres gratuits : Accès internet sur place / Personnes en recherche d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux (sur justificatif) ; Assistantes maternelles (pour les ouvrages jeunesse et liés à l'éducation) ; personnes en situation de handicap ; étudiants ; apprentis.

Modalités de prêt

Chaque carte (adulte ou enfant) permet le prêt de 10 documents et d'un DVD pendant une durée de 4 semaines.

Pour l'accueil des groupes (scolaires, ALSH, EHPAD...), merci de prendre contact directement avec la structure.

Ressources numériques

Accès wifi gratuit

Consultation et prêt de tablettes et liseuses

L'abonnement donne accès aux ressources numériques du département des Côtes d'Armor pour :

- Télécharger des livres numériques
- Ecouter de la musique en ligne
- Regarder des films en streaming
- Lire des magazines sur téléphone ou tablette
- Suivre des cours en ligne

Règlement intérieur

Tout usager, par le fait de son inscription ou de l'utilisation du service, s'engage à se conformer au règlement intérieur de la structure.

CONTACT

Médiathèque L'Hirondelle à Broons
Place Jean-Louis L'Abbé
22250 Broons
Tél. : 02 96 80 00 44
E-mail : mediatheque.broons@dinan-agglomeration.fr

• École de Musique - Site de Broons

L'École de Musique accueille les enfants et les adultes, musiciens débutants ou confirmés.

La démarche pédagogique favorise l'écoute, le développement de l'autonomie, de l'esprit critique et le respect du rythme de l'élève. Des parcours différenciés répondent aux différents profils des élèves et au projet de chacun.

Élève de l'école de musique inscrit pour un cursus complet, vous participez chaque semaine à :

> un cours d'instrument individuel ou collectif (acquisition des bases techniques nécessaires et exploration des différents styles de musique)

> Un cours collectif de formation musicale

> Un cours de pratique collective

Il est possible de pratiquer un atelier collectif seul.

Pratiques collectives

L'approche de l'enseignement s'appuie notamment sur la pédagogie de groupe.

- Choeur enfants
- Choeur adultes
- Technique vocale
- Ensemble instrumental
- Ensemble de guitare
- Formation musicale

Pour les plus jeunes :

- Éveil musical : 5 ans (grande section)
- Éveil musical : 6 ans (CP)

Les instruments

- Violoncelle
- Clarinette
- Guitare



TARIFS 2019/2020

	Q1 < 331 €	Q2 de 331 € à 650 €	Q3 de 651 € à 800 €	Q4 de 801 € à 1100 €	Q5 de 1101 € à 1310 €	Q6 > à 1310 €	Extérieur
A	105 €	168 €	231 €	294 €	357 €	420 €	840 €
B	63 €	100 €	138 €	175 €	213 €	250 €	500 €
C	35 €	56 €	77 €	98 €	119 €	140 €	280 €
D	20 €	32 €	44 €	56 €	68 €	80 €	80 €
E	23 €	36 €	50 €	63 €	77 €	90 €	180 €

A : CURSUS/PARCOURS avec formation instrumentale
B : PETIT COLLECTIF : Technique vocale - Guitare et piano collectif - 2^e instrument
C : MOYEN COLLECTIF : Eveil musical - Parcours découverte - FM - Musique de chambre - Atelier
D : GRAND COLLECTIF : Fanfare - Chœur - Orchestre - Option musique baccalauréat
E : LOCATION D'INSTRUMENT : (Tarif à l'année - Fractionnement possible au trimestre)

- Violon
- Harpe
- Piano

N.B : En partenariat avec Lamballe Terre et Mer, les élèves souhaitant pratiquer la batterie, guitare électrique ou basse peuvent s'inscrire à l'école de musique de Broons et suivre leurs cours à l'école de musique de Sévignac.

L'équipe pédagogique

L'équipe de l'école de musique - site de Broons est constituée de 9 enseignants :

- Isabelle BROUZES - Violoncelle
- Vera GOVOROUN - Piano
- Nicole KUSTER - Chant & Chorale enfants
- Jasmina MIHAJLOVIC MONTAUT - Violon
- Soazic MÜLLER - Eveil musical & Harpe
- Rozenn PERON - Formation musicale
- Anne-Sophie PRIAN - Clarinette & Ensemble instrumental

CONTACT

École de musique - site de Broons
 ZA du Chalet - 22250 BROONS
 Tél. : 06 32 68 20 11

• Piscine La Planchette - Broons



La piscine de la Planchette à Broons est une piscine de plein air, ouverte d'avril à octobre.

Équipement

1 bassin dit sportif de 25 m de long sur 10 m avec une profondeur à déclivité constante de 0.8 à 2 m ;

2 vestiaires collectifs ;

Des cabines individuelles de change.

Le solarium permet de se détendre au bord de l'eau après la baignade.

La température de l'eau de cette piscine est chauffée à 28°.

Tarifs

INDIVIDUELS :

Adultes : 3 €

Enfants : 2 €

CARTE DE 10 ENTRÉES :

Adultes : 28 €

Enfants : 15 €

COURS DE NATATION :

Cours particuliers Enfants (1 séance)	8€
Cours particuliers Adultes (1 séance)	11€50
Cours particuliers Enfants (10 séances)	68€
Cours particuliers Adultes (10 séances)	97€

CONTACT

Piscine de La Planchette - Broons
 Rue Plumaugat - 22250 BROONS
 Tél. : 02 96 84 70 01

• Dinan Agglomération vous accompagne pour vos projets de rénovation de votre logement

Le saviez-vous ?

Dinan Agglomération accompagne tous les particuliers qui souhaitent réaliser des économies d'énergie dans leur logement.

Conseils, astuces et informations

Un meilleur confort dans le logement peut passer par :

- Les petits gestes du quotidien ;
- Des équipements tout simples pour la maison ;
- Par tous les types de travaux de rénovation ;
- La construction neuve.

Votre Espace Info Energie devient conseiller FAIRE avec Dinan Agglomération



DEVIENT



DINAN AGGLOMÉRATION

Votre conseiller FAIRE devient votre interlocuteur privilégié et peut vous conseiller sur RDV, par

téléphone et par mail.

Poser les bases de la réussite de son projet

Un projet de logement donne lieu à une multitude de questions pour lesquels les réponses sont disséminées chez différents intervenants : artisans, banques, constructeurs, notaires... Dinan Agglomération vous oriente et vous facilite les démarches.

Le conseiller FAIRE est un professionnel qualifié sur les questions d'habitat, objectif et complètement neutre. Son rôle est de vous conseiller afin que vous puissiez prendre les décisions pour votre logement en toute connaissance de cause et éviter les mauvaises surprises.

Il vous apporte des conseils techniques gratuits et indépendants sur les techniques de construction, de rénovation, d'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance ou encore l'adaptation du logement à la perte d'autonomie. Des astuces pour diminuer vos consommations énergétiques vous sont aussi transmises ainsi que des informations sur les aides financières mobilisables et les réductions d'impôts.

Pour tout projet, que ce soit d'achat, de construction ou de rénovation, venez rencontrer votre conseiller. Se poser toutes les questions, c'est poser les bases de la réussite de son projet.

Vous avez dit « aides financières » ?

Que ce soit au niveau national, régional ou même local, vous avez pu entendre parler des aides de l'Agence Nationale de l'habitat (Anah), du crédit d'impôt, des certificats d'économies d'énergie. Il n'est pas toujours facile d'y voir clair et de savoir à quelle porte frapper.

Votre conseiller FAIRE vous accompagne aussi dans la partie financement de votre projet en vous expliquant quels sont les soutiens

financiers possibles et les démarches à faire selon votre projet.

Votre conseiller est également votre premier interlocuteur pour les aides mises en place par votre Agglomération.

Afin de soutenir les propriétaires occupants et bailleurs, Dinan Agglomération met à votre disposition des aides financières avec le concours de l'Agence Nationale de l'Habitat pour les travaux permettant d'adapter le logement au maintien d'autonomie ou au handicap, des économies d'énergie ou la rénovation d'un logement dégradé. Ces aides sont cumulables avec les réductions d'impôts et les avantages fiscaux. Un professionnel vous accompagne gratuitement dans le montage du dossier de subvention.

Ces travaux peuvent être subventionnés de 35 % à 50 %

Le montant des travaux étant plafonné à 20 000 € HT ou 50 000 € HT selon la nature des travaux.

Un projet bien anticipé et préparé est souvent gage de réussite. Que ce soit pour échanger, et que ce soit pour le logement que vous louez, vendez ou achetez, venez vite rencontrer votre conseiller



02 96 87 42 44

infoenergie@dinan-agglomeration.fr

Siège de Dinan Agglomération

8 boulevard Simone Veil
22100 DINAN

Témoignages :

- Madame Michel à Pleudihen sur Rance a bénéficié de l'aide pour travaux au maintien de l'autonomie. Sa baignoire a été transformée en douche et ses toilettes rehaussées.

Coût des travaux : 5 427 €

Reste à charge : 1 052 € déduction faite des aides de l'ANAH, de Dinan Agglomération et de la Caisse de retraite

« Grâce à l'accompagnement proposé et l'aide de mes proches, les travaux et le montage du dossier se sont très bien passés. Je n'ai plus de craintes de tomber lorsque je vais dans la salle de bain. »

- Monsieur et Madame Fontaine à Lanvallay ont effectué des travaux d'isolation des combles et d'extérieur de leur maison pour une économie d'énergie et à un confort indéniable. On estime à 74 % les économies sur le chauffage et l'eau chaude engendrées par ce type de travaux.

Coût des travaux : 22 800 €

Reste à charge : 10 000 € déduction faite des aides de l'ANAH, de Dinan agglomération et du crédit d'impôts

« Après plusieurs mois de recherches, notre projet a été conforté lorsque nous avons rencontré des professionnels compétents qui ont su nous orienter. Nous n'avons aucun regret. La maison est déjà beaucoup plus saine et après quelques mois nous avons déjà vu les répercussions sur la facture ! »

COORDONNÉES :

DINAN AGGLOMÉRATION
8 bd, Simone Veil - 22100 DINAN
Tél. : 02 96 87 14 14
Fax : 02 96 85 40 91
Site web : www.dinan-agglomeration.fr
E-mail : contact@dinan-agglomeration.fr



SNCF et Maison de Services au Public

SNCF

BROONS, avec les nouveaux abris vélo, il est encore plus facile de prendre le train !

45 minutes pour aller à Rennes

À 45 minutes du centre de Rennes et 30 minutes de Saint Brieu, la gare de Broons est idéalement située. Depuis Broons, il est aussi facile d'aller à Lamballe, Guingamp, Morlaix, Brest, Lannion et dans l'ensemble du territoire par correspondance avec les TGV en gare de Rennes.

10 trains par jour et un nouveau parking pour les vélos

Financés par le Conseil régional de Bretagne, ce sont plus de 10 trains TER Breizhgo qui des-



servent chaque jour la gare de Broons. De 6h18 le matin pour le premier train jusqu'à 21h15 pour le dernier, l'offre proposée dispose d'une belle amplitude.

Une liaison douce a été mise en place en 2017 par la commune de Broons, le long de la D793 afin de rejoindre la gare. Pour compléter ce dispositif, des pistes cyclables

et des stationnements vélos ont été déployés à Broons.

1,20€ pour aller à Rennes tous les jours

Aujourd'hui, il y a une quarantaine de personnes par jour qui prennent le train à Broons, 23% d'entre eux sont à destination de Rennes 16% à destination de

LES PRIX RONDS TER BREIZHGO

Les prix ronds c'est 5 tarifs* valables partout, tout le temps, pour tous !

- 0€****
Pour les moins de 12 ans, c'est gratuit !
- 5€**
Jusqu'à 29 km.
Exemples de trajets :
Saint-Malo > Dol
Saint-Brieuc > Lamballe
Rennes > Montreuil
Morlaix > Roscoff
Vannes > Questembert
- 10€**
De 30 à 69 km.
Exemples de trajets :
Lorient > Vannes
Rennes > Dol
Brest > Morlaix
Quimper > Lorient
- 18€**
Entre 70 et 149 km.
Exemples de trajets :
Rennes > Vannes
Rennes > Auray
Quimper > Vannes
Rennes > Guingamp
Brest > Saint-Brieuc
- 28€**
150 km et plus.
Exemples de trajets :
Rennes > Brest
Rennes > Lorient
Rennes > Quimper
Rennes > Lannion
Brest > Lorient

Profitez de retours gratuits*, tous les jours !

TOUTES LES INFOS :

- Site SNCF TER BREIZHGO
- Gares et boutiques SNCF
- Contact TER BREIZHGO: **0 800 880 562** Service 4 appel gratuits

du lundi au vendredi, de 8h15 à 20h, le samedi de 9h à 16h et le dimanche et fêtes de 13h à 20h

BREIZHGO
Le réseau de transport public 100% Bretagne

* Retour gratuit valable pour un aller et un retour choisis parmi les TER identifiés en vert sur les fiches horaires. Retour possible jusqu'à 7 jours après l'aller.
** Prix valable pour un aller simple en seconde classe sur l'ensemble du réseau TER BREIZHGO. Billet gratuit pour les -12 ans accompagnés d'un voyageur payant sur l'ensemble du réseau TER BREIZHGO (jusqu'à 4 enfants par personne payante).



Saint Brieuc et 10% à destination de Lamballe. 70% des voyageurs sont des utilisateurs fréquents. En effet, en utilisation quotidienne, le train est 3 à 4 fois moins cher que la voiture. Par exemple, l'abonnement TER « Broons-Rennes » est à 95€ euros par mois pour les abonnements annuels, soit moins de 1,20€ le trajet, en tenant compte de la prise en charge employeur.

Le TER c'est gratuit pour les moins de 12 ans

Pour les voyageurs occasionnels, il existe également une gamme de produits adaptés avec des tarifs à 8 ou 15€ pour les jeunes de moins de 26 ans, la gratuité pour les jeunes de moins de 12 ans ou encore les prix ronds... qui se font tout petits le samedi (aller/retour au prix de l'aller).

Pour acheter les billets, le plus simple est d'aller sur le site TER Breizhgo ou l'appli SNCF. Pour s'informer, le site CONTACT TER est à votre disposition au numéro d'appel gratuit 0 800 880 562, du lundi au vendredi de 6h15 à 20h, le samedi de 9h à 16h et les dimanches et fêtes de 13h à 20h. Vous pourrez aussi retrouver toutes les informations en mairie.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)



À Broons, les postiers sont à vos côtés pour vous guider dans vos démarches en ligne.

Le 18 juillet 2016, à Broons, La Poste a ouvert une Maison de Services Au Public au sein de l'actuel bureau de poste de la commune, situé 2 place docteur Laurent. Cette ouverture a été l'aboutissement d'un travail effectué en concertation avec la mairie de Broons, la préfecture des Côtes d'Armor et plusieurs opérateurs publics du département : la CAF, la MSA, la CARSAT Bretagne, Pôle Emploi et la CPAM des Côtes d'Armor.



Un guichet unique de proximité en milieu rural

La MSAP de Broons vous permet d'effectuer de nombreuses démarches, vous oriente vers les bons interlocuteurs et vous évite ainsi des déplacements. Ce service est gratuit dans un espace confidentiel dédié. Il est également accessible aux personnes en situation de handicap.



Pour des démarches facilitées

Vous pourrez créer, par exemple,

vos comptes ameli et y accéder, suivre l'état de vos remboursements et paiements (indemnités journalières, pension d'invalidité...), demander et imprimer une attestation de droit ou de paiement d'indemnités journalières, remplir un formulaire, signaler un changement de situation.

Avec un accès à Internet et un équipement bureautique complet

Grâce à un accès à Internet en wifi et à un équipement bureautique, mis à votre disposition gratuitement et en libre-service, un ordinateur, une tablette, une imprimante et un scanner, vous pouvez effectuer vos démarches seul ou avec l'appui du chargé de clientèle si besoin. Celui-ci, formé par les partenaires publics, vous reçoit, vous écoute et peut vous accompagner, dans vos démarches administratives en ligne.

COORDONNÉES :

LA POSTE
2, place du Docteur Laurent
22250 BROONS

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de
9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h

Les organismes partenaires à Broons



Le comité des fêtes



■ L'équipe est composée de 24 membres, qui depuis cette année sont répartis dans des commissions dans le but de valoriser l'engagement bénévole et de répartir les tâches. Les commissions sont les suivantes : Commission Animation, Commission Intendance et Commission Communication.

Le comité des fêtes est connu à travers des événements qui sont proposés depuis de nombreuses années tels que l'incontournable carnaval, Les Bosses de Broons (Foulées) ou encore la traditionnelle soirée du 13 juillet avec son feu d'artifice. Mais les membres du Comité des fêtes s'efforcent de proposer de nouvelles animations comme les après-midi disco qui ont lieu le dimanche à 3 reprises par an, depuis 2017.

L'association participe également à des actions solidaires grâce à la fabrication et la vente de crêpes et galettes sous chapiteau place Du Guesclin pour le téléthon.

Cette année en 2019, l'association propose également un spectacle,



celui de Laurent Chandemerle, imitateur. Cette représentation aura lieu le Samedi 19 Octobre à la salle des fêtes. Laurent Chandemerle a participé à de nombreuses émissions de Patrick Sébastien, et nous pouvons l'entendre régulièrement sur Radio Bleue.

Les événements pour 2020 sont :

- Après-midi Disco, Dimanche 26 Janvier et Dimanche 23 Février 2020,
- Carnaval, Samedi 7 et Dimanche 8 Mars 2020, Centre-Ville de Broons
- Les Bosses de Broons et Vide Grenier 2020, Vendredi 8 Mai, Site de la Planchette
- > Soirée Fête Nationale (Moules Frites, Feu d'Artifice, Bal), Lundi 13 Juillet 2020, Site de la Planchette

- Après-midi Disco, Dimanche 25 Octobre 2020, Salle des fêtes

Le carnaval 2020 !

En 2020, ce sera la 41^{ème} édition du Carnaval de Broons. Pour cette nouvelle édition, le thème retenu est « Les 12 mois de l'année ». Envie de défiler, de créer un nouveau groupe : rapprochez-vous de Roselyne Gesret (06.78.62.86.15). Les bénévoles vous donnent rendez-vous les 7 et 8 mars 2020 !

Le comité est en recherche continue de bénévoles. Si vous souhaitez intégrer l'association n'hésitez pas à prendre contact, nous serons heureux de vous accueillir.

Enfin, de nombreux bénévoles aident les membres du Comité de fêtes lors de certaines manifestations, nous les en remercions vivement !



Comité de jumelage - Broons / Neufahrn i Nb



■ Le conseil d'administration du Comité de Jumelage compte une trentaine de membres très actifs et de nombreux bénévoles s'associent régulièrement à eux lors des manifestations organisées par le Comité de Jumelage ou lors de l'accueil de nos amis bavarois.

Des échanges entre les 2 villes jumelées, Broons et Neufahrn, sont organisés tous les 2 ans à la fin août.

En 2019 c'est Neufahrn qui a accueilli une cinquantaine de Bronnais pour les festivités du 48ème anniversaire. Comme lors de chaque voyage, tous les participants ont été enchantés par l'accueil toujours extrêmement chaleureux des familles bavaroises.

Les excursions sont également toujours très appréciées et, cette année encore, le programme était particulièrement réjouissant avec notamment une journée dans la région de la production du houblon et

une visite guidée de la magnifique ville de Munich.

Ces séjours en famille permettent d'établir de réels liens amicaux et de riches échanges culturels.

Le prochain échange aura lieu à Broons en 2021, et sera alors célébré un très bel anniversaire, il s'agira en effet du cinquantième anniversaire du Comité de Jumelage.

En outre le Comité de jumelage soutient les échanges scolaires entre les deux communes. Depuis plus de 40 ans, des échanges ont lieu tous les 2 ans entre les élèves germanistes des classes de 4ème et 3ème du Collège Jean Monnet et les élèves de la Realschule de Neufahrn. Ainsi les élèves français ont passé une semaine en famille d'accueil avec leur correspondants en mars 2019, et ont fait de belles découvertes : la forêt bavaroise, Ratisbonne, Munich... Leurs correspondants sont venus début mai et ont, eux aussi, pu bénéficier d'un

beau programme : Saint Malo, Cancale, Dinan...

En décembre 2018, un groupe d'élèves du Collège Notre-Dame a également eu le plaisir d'être accueilli dans des familles à Neufahrn.

Le travail et l'engagement des professeurs qui gèrent ces échanges et organisent ces voyages est remarquable et doit vraiment être souligné.

Le Comité de Jumelage aide aussi les jeunes majeurs qui souhaitent faire un stage linguistique en Bavière sur la période estivale ; il s'agit de séjours de 4 semaines pendant lesquels les jeunes sont logés en famille d'accueil et font un stage en entreprise.

L'actualité du Comité de Jumelage peut être suivie sur la page Facebook de l'association (Jumelage Broons - Neufahrn i NB)

Rappel : il faut d'ores et déjà noter les festivités du 50ème anniversaire qui auront lieu fin août 2021 à Broons. Toute la population sera conviée et sera la bienvenue pour participer à ces festivités.



CONTACTS :

Président : Jean-François LABBÉ
Secrétaire : Céline ENGEL
jumelage22broonsneufahrn@gmail.com



■ Si plus de 800 km séparent Broons de Châteauneuf de Randon en Lozère, nous partageons cependant le personnage emblématique Bertrand du Guesclin, né ici, décédé là-bas. Depuis une quinzaine d'années, des relations amicales, souhaitées par Châteauneuf, se sont nouées entre les deux cités. Elles se sont concrétisées par de multiples échanges, animés par deux associations jumelles. L'inauguration de la nouvelle statue du connétable, a été l'occasion de raviver ces liens qui ne demandent qu'à

se pérenniser. Quinze Castelrandonnais, conduits par leur présidente, Mme Yvonne Nègre et accompagnés de M. Pierre Bessière, ancien maire et initiateur des échanges, ont donc fait le déplacement à Broons, certains déjà des habitués de la première heure, d'autres pour la première fois. Hébergés dans les familles, ils ont séjourné à Broons du 12 au 15 juillet. Si l'inauguration de la nouvelle statue a été un grand moment, les Lozériens en ont aussi profité pour découvrir Dinan mais aussi le pays de Brocéliande et La

Gacilly. Un séjour, un peu court et au programme chargé, mais qui a ravi tous les participants, et à la réussite duquel ont concouru la Municipalité et aussi le Comité des Fêtes que nous remercions ici.



CONTACT

Association Echanges
Broons-Châteauneuf de Randon
13 route de Launay
22250 Broons.
Tél : 02.96.84.67.81



Les Castelrandonnais ont été accueillis à leur arrivée par les membres de l'association, M. le maire et les adjoints ainsi que les responsables du Comité des Fêtes.



Photo-souvenir avant le départ. On s'est dit « au revoir », cette fois à Châteauneuf, l'an prochain peut-être ... »

Association des Anciens Combattants

1939-1945-FFI-APG.Indochine de Broons

■ L'association des Anciens Combattants de BROONS a été créée le 24 Février 1932 sous le titre « ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE BROONS ».

En 1984 : des modifications ont été apportées et l'association s'appelle désormais « Association des Anciens Combattants 1939-1945-FFI-APG.INDOCHINE DE BROONS ».

Elle a pour objectifs :

- De conserver pour le bien du pays et au profit de ses adhérents, les liens de bonne camaraderie, créés

par la grande guerre de 1914-1918.

- De servir en son pouvoir les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres et perpétuer le souvenir des héros tombés au champ d'honneur.

En outre, elle se propose d'organiser les cérémonies patriotiques ou religieuses en l'honneur des anciens combattants.

L'association s'interdit toute idéologie politique ou religieuse.

En cas de décès d'un de ses

membres, l'association rend les derniers devoirs au disparu, honneur aux drapeaux avant la mise au tombeau.

Tout membre adhérent s'engage à verser une cotisation annuelle. La comptabilité est tenue par le trésorier de l'association.

Le président fondateur fut Eugène BUART. Lui ont succédé par la suite Henri LAGUITTON, le Docteur Albert GIRARD, le Colonel FOINANT et Louis LE COQ (actuel président).



Association Alcool Assistance

■ L'association a pour buts :

- De réunir toutes personnes sensibilisées aux effets, dangers et conséquences psychologiques, médicales et sociales de la consommation d'alcool et autres produits psychoactifs
- D'assurer l'accueil de toute personne qui le souhaite
- D'accompagner à des soins adaptés et personnalisés
- De proposer une information et une réflexion sur l'alcool et autres produits psychoactifs et sur les maladies qu'ils peuvent engendrer dans ses dimensions physiques, psychologiques, sociales et spirituelles.

- De favoriser le retour à une vie professionnelle, familiale et personnelle équilibrée

- De prévenir les dangers de la ré-alcoolisation

- D'apporter un soutien, une écoute et une information spécifique à l'entourage en formulant des recommandations sur la conduite à observer pour favoriser la réussite et la pérennité des soins

L'association participe dans ses actions à la sensibilisation aux risques liés aux conduites addictives auprès d'un large public en son sein, en milieu scolaire, médical, social, dans les administrations, les entreprises, et auprès de tout organisme pouvant en faire la demande.



Permanences : 2ème et 4ème samedi de chaque mois à 20h30

Local : 35 rue de Brondineuf 22250 BROONS



CONTACT & RENSEIGNEMENTS

Jean-Michel GEFFRAY (président)
02 96 84 62 51 / 06 07 44 93 25
jean-michel.geffray@orange.fr



Association pour le don de sang bénévole en pays de Du Guesclin



L'Association pour le Don de Sang Bénévole en pays de Du Guesclin a pour objet, d'une part, d'apporter une aide matérielle à l'organisation des collectes gérées par l'Etablissement Français du Sang, quatre à cinq fois par an à Broons et, d'autre part, de sensibiliser la population locale à l'importance de cet acte qui sauve des vies. Souvent, les gens comprennent mieux l'importance de donner quand eux-mêmes, ou un de leurs proches, à l'occasion d'un accident, ou d'une maladie, ont eu la nécessité d'être transfusés. Mais, il ne faut pas attendre que chacun soit sensibilisé au don de sang par l'expérience qu'il a eu de l'importance de recevoir une transfusion alors qu'il pouvait être dans une situation critique. La sensibilisation est, en effet, l'œuvre de chaque instant, d'autant que seul l'acte de don peut aujourd'hui garantir la mise à disposition des produits sanguins pour les malades.

Comment se déroule le don ?

Le don de sang est un défi quotidien qui consiste à recueillir, chaque jour, toute l'année, 650 dons en Bretagne. La générosité des donateurs est donc essentielle : le don du sang est ouvert à tous, sous réserve des contraintes liées à la sécurité des donateurs et des patients.

En pratique, il est recommandé de manger avant de venir, et d'apporter sa carte d'identité. Un médecin

réalise un entretien confidentiel avant chaque don qui est, ensuite, effectué à l'aide d'un matériel stérile et à usage unique. Une collation est offerte après le prélèvement qui dure 5 à 10 minutes.

Il faut compter 45 minutes pour l'ensemble de la démarche. Chaque collecte est annoncée par voie d'affichage (banderoles, affiches chez les commerçants) et par voie de presse.

Les résultats de l'année 2018 :

L'assemblée générale de l'association qui s'est tenue le 05 avril 2019 a été l'occasion de dresser le bilan de l'année 2018.

DATES 2018	PRÉSENTES	NOUVEAUX
5 février	87	8
30 avril	60	4
9 juillet	81	4
17 septembre	84	3
19 novembre	63	-
TOTAL 5 collectes	375	19
2018 : 5 collectes	459	26

Le total des 5 collectes de 2018, pour Broons, est inférieur à 2017, mais rapporté à la population en âge de donner, nous pouvons considérer, en général, que les bretons sont plus généreux que la moyenne nationale (4,6 contre 3,7), de quoi couvrir les besoins locaux et surtout alimenter les régions où les dons ne couvrent pas les besoins.

A noter que les élèves de Lanrelas (15), Mégrit (10), Eréac (14), St Joseph (24), ont assisté à la collecte du 5 février.

Les horaires de collectes n'ont pas été modifiés en 2018, à part le 30 avril de journée, date non propice à la collecte (fin à 16 h car veille du 1ER mai)

Les actions que nous avons me-

nées dans les milieux scolaires ont porté leurs fruits, démontrant que les jeunes ne sont pas dépourvus de générosité et savent s'impliquer (comme dit précédemment (19 nouveaux en 2018)

Si les besoins sont aujourd'hui à peu près comblés, le travail des associations sur le terrain est de s'assurer qu'ils le seront toujours à l'avenir. Il faut trouver de nouveaux donateurs et les encourager à revenir, car si plusieurs d'entre eux sont convaincus, les autres ne donnent qu'une fois dans leur vie.

Nous tenons à remercier :

- Les enseignants des écoles primaires du canton qui ont fait le déplacement avec les enfants afin de leur faire découvrir le don du sang.

- Rozenn de L'EFS qui a, à chaque collecte, animé le diaporama afin de présenter le don du sang et surtout la façon dont il est effectué, les médecins et les infirmières qui ont répondu à leurs nombreuses questions.



CONTACT

Pour tout renseignement ou information, vous pouvez vous adresser au Président :

Marcel LETORT

14, rue Tiphaine de Ragueneil
22250 BROONS
(06.50.78.48.19)

Association *Cant'on trotte*



■ L'association Cant'on trotte est une association qui a été créée le 13 juillet 1994. Elle a pour objet de créer des espaces de rencontres et de loisirs créatifs entre les parents, les enfants et les assistantes maternelles des environs.

Nous organisons des espaces jeux tous les lundis matin en période scolaire dans les locaux de la Ribambelle de 9h15 à 11h45.

Nous faisons des activités : gommettes, coloriages, chansons, puzzles, parcours sensoriel « c'est le pied »...

Pour les fêtes (Pâques, fête des mères et des pères, fête de la musique et Noël), nous organisons des bricolages.

Nous fêtons également les anniversaires des enfants tous les 2 mois devant un petit goûter et nous offrons des petits cadeaux aux enfants.

Nous faisons des sorties tout au long de l'année : balade dans le bois de Rouillac, au bord de l'étang de Dolo et Jugon les lacs...

De plus, un vendredi par mois, nous profitons des racontines à la médiatèque.

Le bureau :

Présidente : Delphine Pinsard

Vice-présidente : Chrystèle Andrieux

Trésorière : Delphine Aubert

Trésorière adjointe : Myriam Cottain

Secrétaire : Fabienne Lominé

Secrétaire adjointe : Valérie Le Guilly

Et les membres : Armelle Lecoq, Catherine Barideau

La cotisation annuelle est de 22€.

RENSEIGNEMENTS :

Delphine Pinsard
02 96 84 65 20.



Office Intercommunal des sports de la culture et des loisirs (OISCL)



■ L'OISCL du pays de Du Guesclin, contrairement à certaines idées reçues, est bien une association.

Elle est gérée par un conseil d'administration composé de 18 personnes du territoire. Les bureaux de l'association se trouvent au parc d'activités du Chalet de Broons, à la maison intercommunale de Dinan Agglomération.

L'action de l'OISCL est très vaste. Son objectif principal est de contribuer au développement du territoire par le biais du sport, de la culture et des loisirs. Pour cela, l'association propose des activités, des interventions auprès des habitants, des collectivités et des associations du territoire.

Ces actions sont très variées puisqu'elles sont en direction d'un public âgé de 3 ans aux seniors. Elles sont proposées sur l'ensemble du territoire, sur les 9 communes qui composent l'ancienne communauté de communes du Pays de Du Guesclin.

Pour les enfants et les adolescents, l'OISCL propose un centre de loisirs basé à Trémeur et des

mini-camps, un espace jeunes basé à la Planchette à Broons, des camps au mois de juillet, un point information jeunesse, des missions argent de poche, des interventions dans les écoles (Broons, Eréac, Lanrelas, Sévignac, Trédias, Trémeur, Yvignac la Tour), dans des associations sportives du secteur (badminton, basket, tennis) et des activités sportives et culturelles (cap sports, danse modern'jazz, gymnastique et dessin/peinture).

Concernant les associations, l'OISCL est labellisé M.A.I.A. (mission d'accueil et d'information des associations) et à ce titre, il peut aider les associations dans leurs différentes démarches administratives ou dans leur fonctionnement. Une salariée est également mise à disposition de 3 associations.

Au niveau culturel, sont au programme, les Barbeuk'zic (concert en plein air au mois de juin), le mois du film documentaire et l'accompagnement de la programmation de spectacle sur Broons du service culturel de Dinan Agglomération.

Pour les adultes et les seniors, les animateurs sportifs interviennent dans différentes associations



pour proposer des cours de gym. Ils mettent également en place du multisport tous niveaux. Une intervenante anime des cours de hata yoga. Et différentes activités physiques, correspondantes à différents niveaux de pratique sont enfin proposées : gymnastique tonique, gymnastique d'entretien, ateliers équilibre-mémoire coordination motrice et programme d'marche.

L'association effectue en ce moment un travail qui va amener l'écriture d'un projet associatif qui sera présenté début 2020.

Beaucoup d'habitants sont impactés, de près ou de loin par l'activité de l'association. Aussi, les personnes souhaitant découvrir le fonctionnement de l'association qui accueille aujourd'hui 15 salariés, et s'y investir afin de faire perdurer cette belle dynamique, sont les bienvenues pour rejoindre l'équipe de bénévoles qui œuvre à la mise en place de toutes ces activités sur le territoire.

Toutes les informations concernant l'OISCL sont à retrouver sur le site internet de l'association : oiscl.fr.

Contacts et renseignements : 02 96 84 73 36 ou oiscl@wanadoo.fr



Le club de l'amitié de Broons

■ Présidente DERSOIR Micheline
 Vice Présidente JARDIN Annick
 Trésorier GRAMOULLE Gilles
 Secrétaire AUFFRAY Annick
 Trésorier adjoint DENECE Gaby

Le club compte 300 adhérents

Activités : Belote le jeudi - dictée 1 fois par mois ainsi que le scrabble

- Boules le mercredi et le vendredi -
 Atelier manuel le mercredi tous les 15 jours - gym douce tous les mardis (sauf vacances scolaires)

5 bals + 1 loto -concours de belote
 -2 concours de boules en juin et septembre

repas du club le 14 mars

voyage d'une semaine en Croatie -
 2 sorties à la journée

Ne restez pas seul, venez nous rejoindre et nous trouverons certainement une ou plusieurs activités vous convenant.



Association 10 doigts pour demain



■ 10 doigts pour demain propose des ateliers autour du bricolage, des loisirs créatifs, du jardinage en s'appuyant de préférence sur le recyclage et le

naturel.

Pratiquer une activité manuelle, c'est s'offrir un moment pour soi, c'est se mettre en mode pause, on ne pense plus à toutes ses petites choses du quotidien qui nous encombrent. On est embarqué dans le temps présent

10 doigts pour demain c'est aussi un café participatif où les adhérents peuvent profiter de livres et magazines de création, de jeux de société, consommer des boissons chaudes ou rafraîchissantes . Participer gratuitement à des évènements tels que quizz musical, concert, randonnée, atelier jardinage, jeux de société.



RENSEIGNEMENTS :

Ouvert du mercredi au samedi
 10h à 12h et de 14h à 18h

10 Carhalo (direction Eréac)
 BROONS

07 61 27 47 89

10doigtspourdemain@gmail.com

Facebook



Association « De l'Artistique Pour Tous »

■ Atelier dessin et peinture

Cet atelier existe depuis septembre 2008 à Broons, autour de l'apprentissage technique et artistique du dessin et de la peinture. Il est ouvert aux adultes, toutes les techniques possibles peuvent être abordées : acrylique, huile, aquarelle, fusain, pastels, encres, collages... et ce autour de styles différents comme la nature morte, la marine, le portrait, le paysage, l'abstraction, le manga... Chacun est libre de son sujet ou motif et avance à son rythme. Cela permet un travail de recherche



personnel afin d'apprendre à connaître ses affinités techniques mais aussi figuratives.

Il ne s'agit pas d'un cours magistral mais bien d'un atelier où les conseils sont donnés individuellement.

Cet atelier a lieu le jeudi soir à partir de 20h30 à la maison des associations, sur l'année scolaire de septembre à juin, à raison d'une séance par semaine hors vacances scolaires, ce qui fait 30 séances par an.

Le matériel est compris dans la cotisation annuelle qui est de 185€ + 5€ d'adhésion à l'association. Deux séances d'essais gratuites permettront aux intéressés de venir essayer l'atelier avant de s'inscrire définitivement. Il n'y a que 12 places par atelier, il est donc conseillé de s'inscrire dès le mois de juin pour la rentrée prochaine.

L'association De L'artistique Pour Tous est une association qui s'est créée en 2007.

Son ambition, comme son nom l'indique, est de rendre l'artistique



accessible au plus grand nombre et ce en milieu rural, quelque soit l'âge, le handicap ou les moyens financiers (tickets caf-loisirs acceptés et paiement fractionné possible). L'association peut aussi intervenir en milieu spécialisé, en RPAM, en médiathèque...en école.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

Association de l'Artistique
Pour Tous

06 74 19 30 42

severine.robert55@orange.fr



Association Tous ensemble pour Broons

■ L'association Tous ensemble pour Broons est née en Mars 2015 ; elle remplace l'ancienne Union des Commerçants, dissoute quelques années auparavant.

Le bureau est constitué de quatre commerçants :

- Président : Mr Valenziani Jean-Baptiste, Restaurant/Hôtel/Traiteur Set A Table ;
- Vice-Président : Mr Soquet Ludovic, Charcuterie/Epicerie/Traiteur Soquet ;
- Trésorier : Mr Landais Nicolas, Bar/Tabac/Presse Le Du Guesclin ;
- Secrétaire : Mme Jaffré Christine : Restaurant/Crêperie La Calèche.

Tous Ensemble Pour Broons est l'association de toutes les structures commerciales (commerçants, artisans, entreprises...).

Nous avons pour but de dynamiser la commune par le biais d'animations et autres activités qui apportent de la vie sur Broons. C'est pourquoi nous organisons des opérations tout au long de l'année (quinzaine commerciale, braderie, animations, etc...).

Nous rencontrons régulièrement les élus de la commune et les élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de promouvoir le bienfait des commerces au sein de la commune. Cela nous permet également d'échanger sur des idées ou futurs projets. Cette relation créée avec les élus nous aide à avancer plus vite sur les projets que nous souhaitons mettre en place.

Le Comité de Pilotage « revitalisation du centre-ville », auquel participe

l'association, a réactivé le projet de labellisation « Village Etape ».

A la suite d'un travail entre l'association, les élus et la municipalité, la commune s'est vue être labellisée « Village Etape » en juin 2018.

L'association reste à l'écoute de toutes les entreprises de Broons mais aussi des alentours.

Aussi, nous encourageons et soutenons toutes initiatives ou œuvres pouvant contribuer au développement de la commune.

CONTACTS :

Jean-Baptiste Valenziani
Place Du Guesclin, 22250 BROONS
02 96 80 46 15





Association d'Organisation de Manifestations (ADOM)

L'association a été créée en 2016 avec le souhait d'organiser différents types d'événements pour dynamiser le territoire et pouvoir partager des moments.

D'où notre slogan : CREER-DYNAMISER-PARTAGER.

Aujourd'hui, nous sommes 14 bénévoles et nous intervenons sur le territoire de Broons, Sévignac, Rouillac, Eréac, Plumaugat, Lanrelas...

Nous avons déjà organisé à 2 reprises une chasse à l'oeuf pour Pâques sur le site de la Planchette à Broons. Elle a au total rassemblé

plus d'une centaine d'enfants. Un événement que nous voulons réitérer chaque année.

Nous avons également organisé 4 bals sur des communes différentes avec des thèmes pour chacun (after Saint-Valentin, Fluo, Carnaval). La plupart de nos bals sont dédiés à une cause à laquelle une partie des bénéfices de la soirée est reversée. Nous avons déjà reversé une somme à l'association « La vie d'une petite Lune », à Jules de Broons, et à Bastien de Rouillac.

Certains ont peut-être entendu parler de l'événement « Fun Together » qui a eu lieu le 5 Mai 2018. L'événement s'est déroulé sur

une journée avec des olympiades l'après-midi où 15 équipes se sont affrontées. Puis, suivait une soirée concerts avec 3 groupes musicaux, et pour finir par un bal.

De nouveaux projets arrivent avec la mise en place de 3 bals : un bal « Fluo » en fin d'année 2019 ; un bal « After Saint-Valentin » et un bal « année 80 » en 2020. La chasse à l'œuf sera également maintenue l'année prochaine.

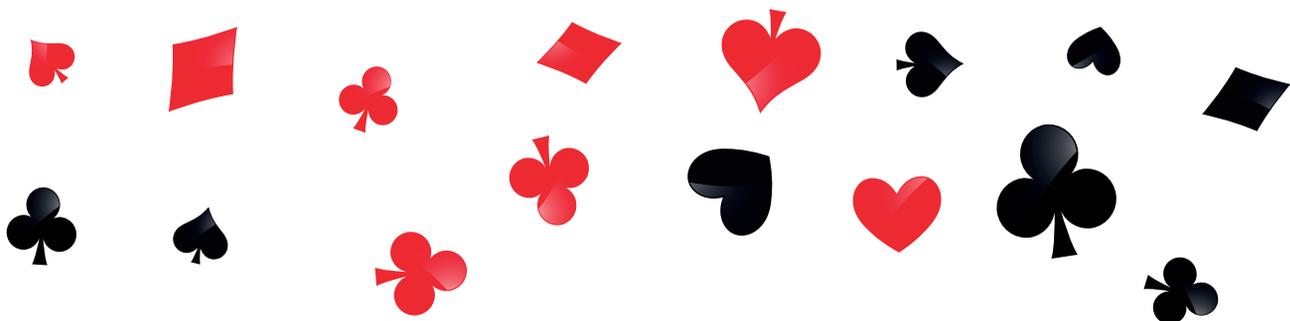
Mais cette année 2020 sera surtout marquée par la 2ème édition de « Fun Together », avec de nouvelles épreuves et une nouvelle organisation, qui devrait attirer encore plus de monde !!

L'équipe A.D.O.M est à la recherche de nouveaux bénévoles, que ce soit pour un événement ou pour l'ensemble de nos manifestations de l'année. N'hésitez pas à nous contacter !



CONTACTS :

Secrétaire : Aline LARVOIR
06 42 99 56 59
contact@association-adom.fr
Président : Melvyn Soquet
Trésorière : Marie Barbier



Basket-ball BCBROONS



CONTACTS

Président : Benoît GIRAUD DE CHAUSSE 06 30 93 95 90

Secrétaire : THEBAULT Marina

Trésorière : BÉCHU Monique

37 rue Charles Sangar
22250 Broons
06 78 96 17 71

bcbroons.correspondant@gmail.com
<http://albcbroons.jimdo.com>

■ Le BASKET CANTON DE BROONS (B.C.B.) a l'ambition de développer la pratique du basketball :

- en proposant des entrainements de qualité

- en engageant les équipes en championnat et en coupe.

Pour la saison 2018-2019 le club compte 141 adhérents répartis en :

- 20 licences dirigeants

(Nous en profitons pour remercier chaleureusement les bénévoles : Encadrants d'équipes, Arbitres, Officiels table de marque, Responsable de Salle,...)

- 121 licences joueuses/ joueurs

Sur ces 141 adhérents il y a 62 licences féminines et 79 licences masculines



Les U17 en coupe de Bretagne ont accueilli l'équipe de RENNES (RPA)

Les équipes :

Équipes Masculines	U 7	Plateau
	U 9	D2
	U 11	D2
	U 13	D2
	U 15	D2
	U 17	D1
	seniors	D3

Équipes Féminines	U 7	Plateau
	U 9	D3
	U 11	D3
	U 13	D2
	U 15	2 équipes en D2
	U 18	D3

Le club s'engage auprès du Comité Départemental en accueillant les « informations entraîneurs ».

Il s'agit de rassemblements permettant de continuer à évoluer en proposant une formation à tous les dirigeants du département.

Les entrainements sont assurés par :

- Guillaume LAINÉ (Éducateur sportif mis à disposition par l'OISCL)

- Diep DE LEMOS (Bénévole ayant obtenu le diplôme d'animateur + Préparation diplôme initiateur)

- Clément FERCOQ (Bénévole ayant obtenu le diplôme d'animateur)

- Benoit GIRAUD DE CHAUSSE (Bénévole ayant obtenu le diplôme d'animateur + Préparation diplôme initiateur)

- Mickael Le GUEN (Bénévole en préparation diplôme arbitre départemental)

Les horaires sont :

Horaires d'entrainement				
Jour	Catégorie		Horaire	Salle
Mardi	U 15	M	17h15 - 18h45	Jean Monnet
	U 13 + U 15	F	18h45 - 20h	
	U 17 + senior	F+M	20h - 21h45	
Mercredi	U 9	F+M	15h15 - 16h30	Chalet
	U 11	F+M	16h45 - 18h15	
Jeudi	U 11 à U 15	F	17h30 - 19h	Notre Dame
	U13 à U 15	M	19h15 - 20h45	Jean Monnet
Vendredi	U 13 + U 11	M	17h15 - 18h45	Jean Monnet
	U 17 + senior	F	18h45 - 20h15	
	U 17	M	19h30 - 21h	
	Senior	M	21h - 22h30	
Samedi	U 7 + U9	F+M	10h - 11h	Chalet

Le club s'engage dans une démarche « basket Citoyen ».

- Chaque année pour Noël : Participation à la journée « KINDER DAY »

Les Mini basketteurs invitent



gratuitement leurs amis à participer à un entrainement et chaque participant reçoit une dotation

- Nouveauté saison 2018-2019 :

Nous avons constitué et proposé à la fédération un dossier qui nous a permis de recevoir l'agrément CENTRE GENERATION BASKET.

Ainsi, nous avons organisé en août 2018 et en février 2019, 2 CGB .

A chaque période, le club a proposé 5 jours de stage gratuits et ouverts

Axe de Développement :

- Renouveler 1 centre génération basket

- Déposer 1 dossier pour obtenir le label départemental « club formateur mini-basket »

- Nous pratiquons le BASKET 5 X 5 et souhaitons développer le BASKET 3 X 3.

- Nos équipes sont inscrites en compétition. Cependant, si vous souhaitez avoir une pratique «loisirs», nous serons heureux de vous accueillir en tant que partenaire d'entrainement.

De plus, si de nombreuses personnes se manifestaient alors nous pourrions envisager de créer un créneau spécifique pour le BASKET LOISIR

- Recruter des joueuses pour déployer une équipe Féminine Seniore.

Les entrainements et les matchs sont ouverts au public.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Nous enregistrons les licences toute l'année.

Nous serons ravis de vous recevoir et de vous faire partager notre passion pour notre sport.



Cyclotourisme Amicale cyclotourisme de Broons



■ L'activité du cyclotourisme est définie ainsi : « Activité touristique à vélo, dont la pratique sportive s'exerce au cours de manifestations qui comportent le triptyque tourisme, sport-santé, culture, sans recherche de la plus grande vitesse et sur un parcours à effectuer dans un laps de temps maximum déterminé ».

La FFCT propose un concept original d'activités physiques et sportives accessibles à tous, autour des thèmes:

- le sport-nature,
- le sport-convivialité et le sport-plaisir.

Elle valorise le tourisme, le sport-santé et la culture à l'exception de la compétition.



Elle s'identifie par le slogan «Le tourisme à vélo».

Elle s'impose une priorité ; la sécurité par le partage de la route et le respect mutuel entre cyclistes et automobilistes et, par des recommandations lors d'aménagements d'espaces cyclables urbains et ruraux.

Si vous aimez le vélo, si vous souhaitez le pratiquer à votre niveau en découvrant notre belle Bretagne (voire plus...) et, si vous aimez partager de bons moments entre amis, venez nous rejoindre à l'Amicale Cyclotourisme Broonnaise :

Notre club, qui compte aujourd'hui

45 adhérents environ, organise 2 manifestations par an :

- le 1er dimanche de l'année, une randonnée pédestre,
- au printemps un rassemblement cyclos route, VTT et pédestre.

Cette année, cette manifestation a eu lieu le dimanche 31 mars 2019.

Site internet : <https://amicalecyclotourisembroonnaise.sportsregions.fr/>



Judo judo club intercommunal Trémear

■ Judo, Ju Jitsu et Taï So ; il y en a pour tout le monde.

Le judo, on ne le présente plus.

Le ju jitsu est basé sur la Self Défense. Il vous aidera à vous défendre face à un agresseur avec ou sans arme, ainsi qu'à le maîtriser.

Le taï so peut s'apparenter à de la

gym tonic pour renforcer le corps et le dynamiser.

Toutes ces pratiques vous aideront à trouver la confiance en soi, la stabilité, la coordination, l'équilibre, les réflexes... Mais vous enseigneront aussi la défense, la riposte, la protection, le self contrôle...

Bref, quels que soient vos besoins,

notre professeur diplômé d'état ainsi que Handi Judo sont là pour vous...

N'hésitez pas à nous contacter.

Vous trouverez tous les contacts sur notre site internet : www.judo-tremear.com



Football Association Sportive BROONS-TREMEUR



■ Avec ses 262 licenciés, c'est assurément le plus gros club de football du canton. Les seniors masculins sont répartis en 3 équipes engagées en championnat de district, l'équipe A en D1, l'équipe B en D2 et l'équipe C en D3. Ces 3 équipes se maintiennent depuis plusieurs années dans les premières divisions de district, ce qui n'est pas une mince affaire au vue des résultats des autres clubs du secteur, mais l'objectif reste tout de même la montée de l'équipe A en ligue.

Les seniors sont entraînés tous les mercredis et les vendredis soirs (plus les lundis du mois d'Août) par Benjamin Le Guilloux, diplômé DEPF.

Les 130 jeunes licenciés sont regroupés au sein du Groupement Jeunes Broons-Lanrelas-Sévi-gnac, ce qui permet d'engager des équipes dans chaque catégorie d'âge et de faire évoluer les jeunes à leur niveau. Benjamin Glot, salarié

de l'ASBT, en est l'entraîneur principal, il est aidé par les nombreux bénévoles qui encadrent les équipes. Il met en place la politique de formation des jeunes, prépare les séances pour les bénévoles et veille au bon respect de la charte du club. Des entraînements jeunes sont proposés tous les jours de la semaine, les horaires des entraînements, en fonction des différentes catégories, sont consultables sur le site internet du club dans l'onglet « JEUNES »

En plus de toutes les séances d'entraînements, le club propose à ses adhérents jeunes, seniors et vétérans différents stages organisés par Benjamin GLOT. Un stage d'été avant la reprise de la saison pour les seniors et vétérans. Des stages de perfectionnement durant les principales vacances scolaires pour les plus jeunes. Les infos sur ces différents stages sont consultables, en temps voulu, sur le site du club.

La dernière nouveauté du club a été la création d'une équipe senior féminine, avec 22 joueuses encadrées par Ronan Keraudren. Pour leur première année elles ont terminé 5ème en première phase, puis 8ème en seconde phase. Elles comptent bien confirmer et s'affirmer la saison prochaine, pour cela



le club reste ouvert à de nouvelles joueuses. Pour renforcer notre volonté de faire progresser le football féminin dans le secteur, nous souhaitons également engager une équipe féminine en catégorie U14/ U15 pour la saison 2019-2020, il reste des places disponibles.

Enfin, nous proposons à des jeunes la formation gratuite pour devenir arbitre de football. La formation a lieu au district de football à Ploufragan durant quelques samedis. Pas de sports sans arbitre ! Les personnes intéressées par l'encadrement d'équipes ou toutes autres activités bénévoles, sont elles aussi les bienvenues dans ce club où le plaisir de participer et la bonne humeur restent le centre de nos préoccupations.



CONTACTS

Président : Samuel Boutrouelle
(06.71.27.24.39)

Secrétaire : Gisèle Frouget
(06.31.49.59.56)

Responsable technique : Benjamin Glot (06.70.65.80.26)

Site : www.as-broons-tremeur-foot-22.com

Handball HBC Pays de Broons



■ Club pérenne depuis plus de 35 ans, le HBC Pays de Broons compte aujourd'hui 110 licenciés évoluant dans 9 équipes : de la catégorie -9 ans à senior.

Basé sur le bénévolat, le club n'en est pas moins compétent puisque sa première équipe évolue en régional. Si le club possède aujourd'hui de tels résultats, c'est bien parce que c'est un club formateur. Ce sont des arbitres et des entraîneurs qui, soutenus par le club dans leur formation, donnent aujourd'hui de leur temps et transmettent leur passion à la relève (85 % des effectifs ont moins de 18 ans).

Côté Sportif ... Pour la première partie de saison, les résultats sont plutôt convaincants.

En effet, les Seniors Masculins sont toujours premier de leur poule, en championnat Honneur Régional. L'objectif pour l'équipe est de se maintenir à cette place pour accéder à l'Excellence Régionale la saison prochaine.

Les Seniors féminines font également un bon début de saison. Malgré de nombreux départs en fin de saison dernière, le retour de plusieurs joueuses a permis de relancer la dynamique. L'équipe est 2e de sa poule en 2e division territoriale.

Les équipes jeunes ne sont pas en reste. A noter la belle performance des -11 ans. L'équipe 1 a pu accéder au plus haut niveau départemental pour cette 2e partie de saison, après avoir gagné tous ses matchs de la phase de brassage.

Par ailleurs, les projets d'entente avec le club de Léhon-Dinan, mis en place la saison dernière, se poursuivent cette année. Plusieurs joueuses du club évoluent en -15 ans Excellence Régionale et en -18 ans Excellence Régionale.

Grâce à ce projet commun, 3 joueuses du club ont pu progresser suffisamment pour entrer en structure d'entraînement. Elles sont, depuis le début de la saison, au CLE (Centre Labellisé d'Entraînement) de Guingamp.

Côté vie associative ... Le club se porte bien et la dynamique est vraiment positive.



Cependant, après plusieurs années de travail au sein du bureau, les membres du bureau ont annoncé être démissionnaires et souhaitent passer le flambeau à compter de Juin. L'association cherche donc de nouveaux membres motivés pour prendre la suite et lui donner un nouveau souffle.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact.

CONTACTS

Président : Julien Nogues
06.64.29.83.71

Mail club :
5322002@ffhandball.net

Facebook : HBC PAYS DE BROONS

Site internet :
<http://hbcpaysdebroons.wixsite.com/hand22>

Moto-club de Broons Association des Chevaliers de l'Asphalte



■ L'association des Chevaliers de l'Asphalte, Moto-club de Broons, existe depuis 18 ans.

Le principe est de se réunir tous les 1ers week-ends de chaque mois (de Mars à Octobre) pour partir en balade vers différentes

destinations. Nos balades sont variées, on en fait à thème comme par exemple : Laser Game, Accrobranche, visite Guidée, concentration moto. Ainsi que pour découvrir la Bretagne, les côtes bretonnes (Fréhel, Saint-Cast, Saint-Malo ...), mais aussi plus loin comme à Pouldreuzic, Plouay, Janze, Barenton, Jullouville...

On organise une balade en l'honneur du téléthon, généralement

c'est courant octobre. On demande 5 euros par casque. Ces dons sont reversés à l'association des 10 Clochers.

Sans oublier notre balade du 1er mai, balade du souvenir, en la mémoire des membres du moto club partis trop vite.

Le président Guillaume Roze et toute son équipe vous attendent pour cette année 2019.



Tennis Club de Broons



■ Le Tennis Club de Broons a été créé en 1978. Il compte aujourd'hui plus de 140 licenciés dont 1/3 a 12 ans ou moins. Le tennis est proposé en loisir pour toutes les catégories d'âge (de 5 à 80 ans !), mais de nombreux licenciés le pratiquent en compétition. Les adhérents disposent de cours à l'année, dispensés en grande partie par David Picault, mais également par d'autres entraîneurs Diplômés d'Etat. Il est également possible pour les licenciés de réserver la salle de tennis sans prendre de cours sur un créneau.

2019 : une nouvelle salle et toujours plus d'ambitions

Les infrastructures du TC Broons se situent à La Planchette, route de Plumaugat (près de la piscine). Le TCB utilise également les autres salles de la commune pour les entraînements et les compétitions car la salle de la Planchette est composée d'un seul court. Les prochains mois marqueront un tournant dans la vie du club car, grâce à l'investissement de la Mairie de Broons, un nouveau complexe composé de 2 courts intérieurs, un club house et 2 terrains extérieurs sera mis en service en janvier 2020 à côté de la salle actuelle. Cela permettra d'accroître le potentiel de développement du club et plus globalement du tennis dans la région de Broons.

Une première en Régional

Près de 70% des licenciés du TCB pratiquent la compétition. Plus de 20 équipes se sont alignées dans les différents championnats ces dernières saisons. Parmi elles, en 2019, 5 équipes



de jeunes sur 8 ont terminé à la première place de leur groupe, dont 2 ont ensuite été sacrées championnes départementales. De plus, 4 jeunes ont participé à diverses compétitions individuelles, avec à la clé une dizaine de tournois gagnés pour une quinzaine de finales. Chez les adultes, les Femmes ont atteint leurs objectifs avec un maintien en DQR et une montée en D3 tandis que les Hommes terminent avec 3 maintiens, 2 descentes et surtout la montée de l'équipe 1 à l'échelon régional. Cette nouvelle aventure est rendue possible par la construction du complexe qui sera réceptionné en janvier 2020. Cette équipe aurait dû monter en division régionale il y a déjà quelques années, mais les contraintes d'équipement l'en avaient empêchée car il faut une salle avec deux courts identiques pour jouer à ce niveau. Ce sera désormais le cas dans le nouveau complexe. Le TC Broons remercie une nouvelle fois la Mairie de Broons pour son implication dans ce projet.

Un club actif sur tous les fronts

Grâce à une commission sponsoring et partenariats active depuis plusieurs années, le TCB bénéficie du soutien financier d'une quarantaine d'entreprises locales de tous secteurs (agro-alimentaires, services, ...) et de toutes

tailles. Chaque partenaire dispose d'un panneau dans la salle de tennis.

Le Tennis Club de Broons organise différentes animations tout au long de l'année : des stages de tennis durant les vacances scolaires, des soirées à thème, une sortie gratuite pour assister à un tournoi ATP, des mini-tournois pour les enfants, un concours de pétanque, ... Un tournoi interne homologué était jusqu'alors organisé au mois de juin. Avec le nouveau complexe, il sera également désormais possible d'ouvrir le tournoi aux externes pour améliorer la visibilité de Broons dans le paysage tennistique.

Pour s'inscrire ou contacter le TCB

Il est toujours possible de s'inscrire pour prendre des cours ou avoir accès à la salle, les modalités et les tarifs étant disponibles sur le site Internet du Club, à la rubrique « Le TC Broons / L'inscription et les tarifs » : www.club.fft.fr/tc.broons. Enfin, pour en savoir plus sur le Club vous pouvez vous rendre sur la page Facebook « TC Broons ».

CONTACTS

Yann Deschamps (Président) :
06.69.14.39.89

David Picault (Entraîneur) :
06.81.60.45.30

Samuel Danilo (Secrétaire) :
06.76.64.07.66



Liste des associations de la commune

SPORTS			
A.S. BROONS TREMEUR (Football)	BOUTROUELLE Samuel	10 la Métairie Neuve - 22250 BROONS	02.96.80.07.33
HANDBALL CLUB DU GUESCLIN	NOGUES Julien	8 route Tréliboeuf - SAINT-M'HERVON - 35360 Montauban	06 64 29 83 71
LES BROONNAIS VOLANTS (Badminton)	AUFFRAY Loïc	6 Lorillon - 22250 BROONS	06.74.52.25.92
AMICALE CYCLOTOURISME	CRANET Yannick	50 rue du Puits - 22250 BROONS	02.96.83.05.28
GYMNASTIQUE BROONAISE	LE GUILLOU Maude	9 route de Rennes - 22250 BROONS	02.96.80.07.56
JUDO CLUB	LEJART Matthieu	3 la Gelussais - 22250 ROUILLAC	06.58.46.99.01
TENNIS CLUB DE BROONS	DESCHAMPS Yann	13 la Croix du Caleu - 22250 BROONS	02.96.80.02.75
MOTO CLUB LES CHEVALIERS DE L'ASPHALTE	ROZE Guillaume	Lotissement les Camélias - 22250 SÉVIGNAC	02.96.27.20.64
OISCL (Office Intercommunal des Sports, de la Culture et des Loisirs)	JARDIN Philippe	ZA du Chalet - 22250 BROONS	02.96.84.73.36
BASKET CLUB DE BROONS	GIRAUD DE CHAUSSE Benoît	Queheriac - 22250 SÉVIGNAC	06.32.32.28.46
TEAM BROONS MULTISPORTS	LANGLAIS Philippe	2 rue des Amandiers - 22250 BROONS	02.96.80.04.68
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES			
AMICALE LAIQUE	BOUILLON Pascal	3 rue de Paris - 22250 BROONS	02.96.84.76.50
APEL COLLÈGE NOTRE-DAME	CHERIAUX Malika	52 la Ville d'abas - 22250 ÉRÉAC	06.35.31.08.94
APEL SAINT JOSEPH	GUEULOU Aurore	4 passage des Chênes - 22250 TRÉMEUR	06.86.82.09.91
OGEC SAINT JOSEPH	ROULET Nathalie	9 rue de la Gare - 22250 BROONS	
OGEC COLLÈGE NOTRE-DAME	HERVÉ Roger	2 impasse Louis Rochefort - 22250 BROONS	02.96.84.73.15
ASS. PARENTS ÉLÈVES COLLEGE JEAN MONNET	BRACHET Annabelle	24 Couaclé - 22350 YVINGNAC-LA-TOUR	06.74.66.16.22
ASS. PARENTS ÉLÈVES ÉCOLES PUBLIQUES	LITWACK Catherine	4 Les Champs Quillets - 22250 ROUILLAC	06.17.60.88.90
LOISIRS			
ART DE LA NATURE	LEBRET Valérie	Carhalo BROONS	07.61.27.47.89
FRATERNELLE BROONNAISE (Chasse)	BERTRAND Lionel	40 rue de la Gare - 22250 BROONS	02.96.84.66.61
AAPPMA - LES PECHEURS DE LA ROSETTE	BREHELIN Benoît	22 rue des Etangs - 22250 BROONS	06.87.01.54.78
CLUB DE L'AMITIÉ (3^e âge)	DERSOIR Micheline	7 rue Tiphaine de Ragueneil - 22250 BROONS	02.96.84.83.71
10 DOIGTS POUR DEMAIN	LEBRET Valérie	Carhalo - 22250 BROONS	07.61.27.47.89
ASSOCIATION CANT'ON TROTTE	PINSARD Delphine	21 rue du Lattay - 22250 BROONS	02.96.84.65.20
ART FLORAL	LEJARD Marie-Régine	6 rue du Lattay - 22250 BROONS	02.96.84.91.63
ASSOCIATION DE L'ARTISTIQUE POUR TOUS	ROBERT Séverine	La Rouelle - 22250 TRÉMEUR	06.74.19.30.42
CAPOT VINTAGE DE LA DAMIETTE	BRICHON Jean-François	12 rue de Brondineuf - 22250 BROONS	06.71.48.25.82
COMITE DES FÊTES	GESRET Roselyne	4 rue du 19 mars 1962 - 22250 BROONS	02.96.84.73.86
AUTRES			
UNION. DES COMMERCANTS « Tous ensemble pour Broons »	VALENZIANI J-Baptiste	Mairie de BROONS	02.96.80.46.15
MUTUELLE COUPS DURS	GOUVARY Christian	La Ville Morel - 22250 BROONS	02.96.84.77.21
PROTECTION CIVILE	CARDIN Michel	37 rue de Brondineuf - 22250 BROONS	06.29.76.13.50
SECOURS CATHOLIQUE (06 83 64 20 93)	GUITTON Suzy	5 rue de Brondineuf - 22250 BROONS	02.96.84.65.13
COMITÉ DE JUMELAGE BROONS-NEUFABRN	LABBE Jean-François	14 av de la Libération - 22250 BROONS	02.96.84.67.87
ASS. DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES	LETORT Marcel	14 rue Tiphaine de Ragueneil - 22250 BROONS	02.96.84.71.07
ASSOCIATION ALCOOL ASSISTANCE	GEFFRAY Jean-Michel	38 rue du Vieux Chemin - 22250 BROONS	02.96.84.62.51
ANCIENS COMBATTANTS, 39-45, FFI, APG, INDOCHINE	LE COQ Louis	38 rue des Rameaux - 22250 BROONS	02.96.84.62.94
ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE - FNACA	PREAUCHAT Guy	33 le Fief aux Écoliers - 22250 BROONS	02.96.84.67.71
ECHANGES BROONS-CHATEAUNEUF DE RANDON	ROUAT Yves-Marie	Route de Launay - 22250 BROONS	02.96.84.67.81
ADOM (asso d'organisation de manifestations)	SOQUET Melvyn	9 rue du Pilaga - 22250 BROONS	06.88.15.72.21
SERVICES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX			
ASAD MENÉ RANCE		1 rue 19 Mars 1962	02.96.84.63.43
CABINET INFIRMIER LOUISE LEMARCHAND		12 rue du Bellouard	02.96.84.65.44
CABINET INFIRMIER		16 rue du Bellouard	06.07.75.21.20
CENTRE MÉDICO-SOCIAL		1 rue de la Chapelle	02.96.80.00.80
CHIRURGIEN-DENTISTE		27 rue du Bellouard	02.96.84.66.00
CHIRURGIEN-DENTISTE		13 rue Puits	02.96.84.69.39
CLINIQUE VÉTÉRINAIRES DE LA RANCE		11 rue 19 Mars 1962	02.96.84.61.46
CMPEA		32 rue de la Gare	02.96.84.65.67
DIÉTÉTICIENNE			07.68.31.68.25
EHPAD Joachim FLEURY		27 rue de la Barrière	02.96.84.78.09
EHPAD Michel LAMARCHE		2 rue 19 Mars 1962	02.96.84.60.47
ETIOPATHIE		3 rue de Paris	02.96.80.02.46
FAM LES RAINETTES		38 rue de Brondineuf	02.96.84.78.00
KINÉSITHÉRAPIE		4 rue de Paris	02.96.84.77.57
KINÉSITHÉRAPIE		17 rue Brondineuf	02.96.84.64.67
MÉDECINE GÉNÉRALE		2 rue T. de Ragueneil	02.96.84.61.47
NATUROPATHE-RÉFLEXOLOGUE		3 rue de Paris	06.66.82.65.93
ORTHOPHONIE		13 PA du Chalet	02.96.80.03.19
OSTÉOPATHIE		16 rue du Bellouard	02.56.38.57.93
PÉDICURE, PODOLOGUE		14 rue du Bellouard	02.96.84.75.09
PHARMACIE BARBÉ-DOUARD		14 rue de la Gare	02.96.84.66.20
PHARMACIE DUGUESCLIN		17 place Du Guesclin	02.96.84.61.41
PSYCHOLOGUE		3 rue de Paris	06.13.47.58.93
SAGE-FEMME		12 rue du Bellouard	06.41.31.34.69

Renseignements pratiques - Horaires d'ouverture au public des services à la population

ÉTABLISSEMENTS	ADRESSES	TÉLÉPHONE	MAIL	JOURS ET HORAIRES HABITUELS D'OUVERTURE
MAIRIE	Place Du Guesclin	02.96.84.60.03	accueil.mairie@broons.fr	Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (jeudi : 18h30) samedi de 9h à 12h30
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	Impasse de la Madeleine	02.96.41.11.87	accueil.periscolaire@broons.fr	
DINAN AGGLOMÉRATION	8, Boulevard Simone Veil - CS 56 357 22106 DINAN Cedex	02.96.87.14.14	www.dinan-agglomeration.fr contact@dinan-agglomeration.fr	Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 Le Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
MAISON INTERCOMMUNALE BROONS	Parc d'Activités du Chalet	02.96.84.72.75	d.chevalier@dinan-agglomeration.fr	Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
MULTI-ACCUEIL LA RIBAMBELLE - BROONS HALTE-GARDERIE	rue Charles Sangan Lotissement du Chalet	02.96.84.67.10	multiaccueil.laribambelle@dinan-agglomeration.fr	Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
MAISON DE L'ENFANCE LA RIBAMBELLE RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS		02.96.80.02.56	rpam.broonscaulnes@dinan-agglomeration.fr	Permanence à Broons : lundi et jeudi
MÉDIATHÈQUE DE BROONS L'HIRONDELLE	Place Jean Louis Labbé	02.96.80.00.44	mediatheque.broons@dinan-agglomeration.fr	<u>En période scolaire</u> : Mardi de 15h30 à 18h ; Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h ; Vendredi de 15h30 à 18h ; Samedi : de 9h30 à 12h30 <u>Vacances scolaires</u> : Mardi de 14h à 18h ; Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h ; Vendredi de 14h à 18h.
DÉCHETTERIE	Parc d'Activités du Chalet	02.96.84.70.56		Lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Vendredi de 14h à 17h30
PISCINE	Rue de Plumaugat	02.96.84.70.01		Ouverture de mai à octobre, horaires variables selon saison
OISCL (OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DES LOISIRS) ET POINT INFO JEUNESSE	Parc d'Activités du Chalet	02.96.84.73.36	oiscl@wanadoo.fr	Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 Mercredi de 14h à 17h Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
POSTE - MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)	2 place du Dr Laurent	36.31 (numéro non surtaxé)		Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Samedi de 9h à 12h
TRÉSOR PUBLIC	6 Place du Dr Laurent	02.96.84.61.59	t022023@dgfip.finance.gouv.fr	Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h ou sur rendez-vous
ASAD MENÉ RANCE	1 rue du 19 Mars 1962	02.96.84.63.43	asadbroons@orange.fr	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Samedi de 9h à 12h
CMPEA (CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE ENFANTS ET ADOLESCENTS)	34 rue de la Gare	02.96.84.65.67	cmpi-broons@hopital-sjd-lehon.asso.fr	Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
CENTRE MÉDICO-SOCIAL ASSISTANTES SOCIALES				Le mardi de 9h30 à 12h30 sur RDV
CENTRE MÉDICO-SOCIAL - PMI	1 rue de la Chapelle	Prendre RDV au 02.96.80.00.80		1 ^{er} jeudi et 3 ^{ème} mardi du mois de 14h à 16h30 sur RDV
PERMANENCES MISSION LOCALE	Maison intercommunale Parc d'Activités du Chalet	Prendre RDV au 02.96.85.32.67	mldinan@mldinan.fr	2 ^e et 4 ^e vendredi du mois ainsi que le lundi
CPAM		3646	www.ameli.fr	
PERMANENCES CONCILIATEUR DE JUSTICE M. VIRENQUE ANTOINE	Tribunal d'instance de Dinan	Prendre RDV 02.96.87.16.96		Sur rendez-vous
EHPAD MICHEL LAMARCHE (+ CCAS)	2 rue du 19 Mars 1962	02.96.84.60.47	ccasbroons@wanadoo.fr	Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h à 16h30
EHPAD JOACHIM FLEURY	27 rue de la Barrière	02.96.84.78.09	association.joachim.fleury@gmail.com	Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h Le samedi de 9h à 12h
MAISON PAROISSIALE DE BROONS	13 rue Bertrand Milon	02.96.84.62.48	paroisse.broons@club-internet.fr http://broons-caulnes.catholique.fr	La permanence est assurée par des bénévoles (sauf jours fériés) tous les jours de 10h à 12h et de 16h à 18h. Présence de la secrétaire-comptable M.-P. Le Gallais : Mardi - jeudi - vendredi de 9h15 à 17h30
POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES	15 route de la Gare	02.96.84.60.38		
POMPES FUNÈBRES GUEGUEN	31 avenue de la Libération	02.96.84.62.47		
EDF (urgence et dépannage) 24h/24 au 09.72.67.50.22			GDF (Urgence et dépannage) 24h/24 au 0.810.47.33.33	